



NOTICE D'UTILISATION

ESE 808 DBG ES DIN SILENT

N° d'article 151413 / 156413

ESE 808 DBG ES FS DIN SILENT

N° d'article 151423 / 156423

ESE 1308 DBG ES DIN SILENT

N° d'article 151416 / 156416

ESE 1308 DBG ES FS DIN SILENT

N° d'article 151426 / 156426

ESE 1408 DBG ES DIN SILENT

N° d'article 151419 / 156419

ESE 1408 DBG ES FS DIN SILENT

N° d'article 151429 / 156429



Fabricant et éditeur ENDRESS
Elektrogerätebau GmbH
Neckartenzlinger Str. 39

D-72658 Bempflingen

Téléphone : + 49 (0) 71 23 / 9737 – 0
Fax : + 49 (0) 71 23 / 9737 – 50
Email : info@endress-stromerzeuger.de
www : <http://www.endress-stromerzeuger.de>

Numéro du document E130781

Date de diffusion Septembre 2014

Copyright © 2014, ENDRESS Elektrogerätebau GmbH

Cette documentation, incluant toutes ses parties, est protégée par des droits d'auteur. Toute exploitation ou modification en dehors des limites strictes de la loi relative aux droits d'auteur n'est pas autorisée sans le consentement de la société ENDRESS Elektrogerätebau GmbH et est passible de sanctions.

Cela s'applique en particulier pour toute reproduction, traduction, microfilmage, enregistrement et traitement dans des systèmes électroniques.



Table des matières

1	À propos de cette notice	10
1.1	Documentation.....	11
1.2	Pictogrammes de sécurité.....	12
	Avertissement d'un risque d'ordre général.....	12
	Avertissement concernant les matières explosives.....	12
	Avertissement concernant une tension électrique dangereuse.....	12
	Avertissement concernant les substances nocives.....	12
	Avertissement concernant les matières polluantes	12
	Avertissement concernant les surfaces chaudes	12
	Notes.....	14
2	Consignes générales de sécurité	15
2.1	Consignes de sécurité importantes	15
2.2	Utilisation conforme	16
2.2.1	Risques résiduels	17
2.3	Qualification et obligations du personnel utilisateur.....	20
2.4	Équipement de protection individuelle.....	20
2.5	Zones à risques et postes de travail.....	21
2.6	Marquages sur le générateur	22

2.7	Consignes générales de sécurité	24
Notes.....		29
3	Descriptif du générateur électrique 808 / 1308 DBG ES (FS) DIN Super Silent	30
3.1	Aperçus du générateur	30
3.1.1	Composants côté commande et côté moteur.....	31
3.1.2	Composants côtés échappement et alternateur.....	32
3.1.3	Composants du boîtier électrique.....	33
3.1.4	Composants des accessoires.....	34
3.2	Fonction et mode de fonctionnement	35
Notes.....		36
4	Fonctionnement	37
4.1	Transporter le générateur de courant.....	37
4.2	Installer le générateur	38
Procédez de la sorte :.....		38
4.3	Ravitaillement en carburant du générateur.....	39
Pour le ravitaillement du générateur, procédez de la sorte :.....		39
4.4	Démarrer le générateur.....	40
Procédez de la sorte pour démarrer le moteur :		41
4.5	Éteindre le générateur	44
Pour arrêter l'appareil :		44
4.6	Raccorder un équipement asservi.....	45

4.7	Contrôler le conducteur de protection (sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)	46
4.8	Contrôler l'état de fonctionnement avec l'écran multifonction	47
4.9	Immobilisation du groupe électrogène.....	51
4.10	Mise au rebut.....	51
Notes.....		52
5	Utilisation des accessoires spéciaux.....	53
5.1	Disjoncteur différentiel	53
5.2	Surveillance de l'isolation avec le E-MCS 4.0	55
5.2.1	Surveillance de l'isolation sans mise à l'arrêt	55
5.2.2	Surveillance de l'isolation avec mise à l'arrêt	57
5.3	MaxDrive	58
5.4	Décélération au régime de ralenti	59
Procédez de la sorte pour activer le dispositif de diminution du régime à vide :59		
Procédez de la sorte pour désactiver le dispositif de diminution du régime à vide :.....59		
5.5	Dispositif de démarrage à distance	60
Procédez comme suit pour débrancher le dispositif de démarrage à distance :61		
5.6	Dispositif de démarrage externe	62
Procédez de la sorte pour brancher le dispositif de démarrage externe :62		
Procédez de la sorte pour désaccoupler le dispositif de démarrage externe :..62		
5.7	Maintien en charge de la batterie	63

Procédez de la sorte pour désaccoupler le dispositif de maintien en charge de la batterie :	64
5.8 Robinet de carburant à 3 voies / appareil de ravitaillement	65
Procédez de la sorte pour accoupler l'appareil de ravitaillement :	67
Procédez de la sorte pour accoupler le réservoir à l'appareil de ravitaillement :	68
5.9 Tuyau des gaz d'échappement	69
Procédez de la sorte pour accoupler le tuyau des gaz d'échappement :	69
Pour débrancher le tuyau des gaz d'échappement du générateur :	69
6 Maintenance du générateur	71
6.1 Programme de maintenance	71
6.2 Travaux de maintenance	71
6.2.1 Recharger la batterie	71
6.2.2 Remplacement de la batterie de démarrage	72
6.2.3 Huile moteur	73
Procédez de la sorte pour contrôler le niveau d'huile :	73
Procédez de la sorte pour ajouter de l'huile :	74
6.2.4 Remplacement du fusible	76
6.3 Contrôle de la sécurité électrique	77
7 Aide en cas de difficultés	78
Notes	82
8 Caractéristiques techniques	83

Notes.....	86
9 Pièces détachées	87
9.1 Capot insonorisé	87
9.2 Moteur	90
9.3 Pupitre de commande et circuit électronique.....	91
9.4 Fusibles	93
9.5 Accessoires et marquages.....	94

Illustrations

Illustration 2-1 : Marquages sur le générateur	22
Illustration 3-1 : Aperçus du générateur.....	30
Illustration 3-2 : Composants côté commande et côté moteur	31
Illustration 3-3 : Composants côtés échappement et alternateur	32
Illustration 3-4 : Composants du boîtier électrique	33
Illustration 3-5 : Composants accessoires standard.....	34
Illustration 3-6 : Composition des accessoires spéciaux	34
Illustration 4-1 : Tirez sur le starter	41
Illustration 4-2 : Panneau de commande version standard .	41
Illustration 4-3 : Starter côté moteur.....	43
Illustration 4-4 : Démarrage de secours	43
Illustration 4-5 : Raccorder un équipement asservi	45
Illustration 4-6 : Contrôle du conducteur de protection.....	46
Illustration 4-7 : Écran multifonction.....	47
Illustration 5-1 : Disjoncteur différentiel.....	54
Illustration 5-2 : Surveillance de l'isolation avec leE-MCS 4.0	55
Illustration 5-3 : Interrupteur poussoir Diminution du régime à vide	59
Illustration 5-4 : Dispositif de démarrage à distance avec prise Harting.....	60
Illustration 5-5 : Dispositif de démarrage à distance avec prise CAN.....	61
Illustration 5-6 : Connexion du dispositif de démarrage externe	62
Illustration 5-7 : Branchez le dispositif de maintien en charge de la batterie	63

Illustration 5-8 : Branchez le dispositif de maintien en charge de la batterie	64
Illustration 5-9 : Branchez le dispositif de maintien en charge de la batterie	65
Illustration 5-10 : Robinet de carburant à 3 voies.....	66
Illustration 5-11 : Raccorder l'appareil de ravitaillement.....	67
Illustration 5-12 Connexion du tuyau des gaz d'échappement	69
Illustration 6-1 : Remplacement de la batterie.....	72
Illustration 6-2 : Jauge à huile.....	73
Illustration 6-3 : Vidange de l'huile	74
Illustration 6-4 : Remplacer le fusible.....	76
Illustration 8-1 : Dimensions du générateur	83
Illustration 9-1: Capot insonorisé	87
Illustration 9-2 : Pièces détachées côté moteur et échappement	88
Illustration 9-3 : Pièces détachées moteur	90
Illustration 9-4 : Pièces détachées Alternateur et Électronique	91
Illustration 9-5 : Pièces détachées Fusibles.....	93
Illustration 9-6 : Pièces détachées accessoires	94
Illustration 9-7 : Pièces détachées Accessoires spéciaux	95

Répertoire des tableaux

Tab. 2.1 : Zones à risques et postes de travail sur le générateur.....	21
Tab. 2.2 : Marquages sur le générateur.....	24
Tab. 4.1 : Lampe de contrôle du conducteur de protection .	47
Tab. 5.1 : Test du disjoncteur différentiel	54
Tab. 5.2 : Test de la surveillance de l'isolation sans mise à l'arrêt	55
Tab. 5.3 : Surveillance de l'isolation en service, sans mise à l'arrêt	56
Tab. 5.4 : Test de la surveillance de l'isolation avec mise à l'arrêt	57
Tab. 5.5 : Surveillance de l'isolation en service avec mise à l'arrêt	57
Tab. 5.6 : Positions du robinet de carburant à 3 voies	66
Tab. 6.1 : Classement des fusibles.....	76
Tab. 7.1 : Problèmes rencontrés lors du fonctionnement du générateur.....	81
Tab. 8.1 : Conditions environnementales du générateur.....	85
Tab. 8.2 : Diminution des performances du générateur en fonction des conditions environnementales	85
Tab. 8.3 : Longueur de câble maximale du réseau de distribution en fonction de la section de câble	85
Tab. 9.1 : Pièces détachées cadre avec couvercles	89
Tab. 9.2 : Pièces détachées moteur	90

Tab. 9.3 : Moteur avec système d'échappement et de carburant.....	92
Tab. 9.4 : Pièces détachées Fusibles.....	93
Tab. 9.5 : Pièces détachées Accessoires/ Accessoires spéciaux.....	95

Remarque générale

Les illustrations contenues dans cette notice d'utilisation peuvent ne pas correspondre au modèle réel dans toute la documentation, notamment concernant le coloris, elles sont de nature générale.

Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification allant dans le sens du développement technique.

Les modifications techniques survenues après l'impression de cette notice ne sont pas prises en compte.

1 À propos de cette notice



Avant d'utiliser le générateur, vous devez lire attentivement cette notice et la comprendre.

Cette notice a pour but de vous familiariser avec les principales interventions avec le générateur.

Elle contient d'importantes informations visant à l'utilisation correcte et sûre du générateur.

En respectant cette notice, vous contribuez à :

- prévenir les risques,
- réduire les frais de réparation et les temps d'arrêt,
- augmenter la fiabilité et la durée de vie du générateur.

Cette notice ne vous dispense pas d'observer les lois, dispositions, directives et normes en vigueur dans le pays et sur le lieu de travail de l'utilisateur.

L'utilisation du générateur est décrite dans cette notice.

Un exemplaire de cette notice doit être accessible à tout moment au personnel qui l'utilise.

1.1 Documentation

En plus de cette notice, ces documents sont également disponibles pour votre générateur :

- Manuel d'utilisation et de maintenance du moteur (Briggs & Stratton Corporation)
- Briggs & Stratton Service Allemagne (Briggs & Stratton Corporation)
- Schéma de connexion du générateur
- Instructions de manipulation de la batterie
- Protocole de contrôle du générateur

Le manuel technique et les instructions de maintenance du fabricant du moteur font partie intégrante de cette documentation et doivent être respectés.

1.2 Pictogrammes de sécurité

Les pictogrammes de sécurité indiquent une source de risque sous forme d'image. Les pictogrammes de sécurité dans la zone de travail de la machine/l'installation et de l'ensemble de la documentation technique correspondent aux prescriptions minimales de la directive 92/58/CEE relative à la santé et à la sécurité sur le poste de travail.

Avertissement d'un risque d'ordre général



Ce pictogramme d'avertissement est placé avant les activités au cours desquelles plusieurs causes peuvent entraîner des risques.

Avertissement concernant les matières explosives



Ce signal est placé avant les activités pour lesquelles il existe un risque d'explosion avec d'éventuelles conséquences mortelles.

Avertissement concernant une tension électrique dangereuse



Ce pictogramme est placé avant les activités pour lesquelles il existe un risque de choc électrique avec d'éventuelles conséquences mortelles.

Avertissement concernant les substances nocives



Ce pictogramme est placé avant les activités pour lesquelles il existe un risque d'empoisonnement avec d'éventuelles conséquences mortelles.

Avertissement concernant les matières polluantes



Ce pictogramme est placé avant les activités pour lesquelles il existe un risque de pollution avec d'éventuelles conséquences catastrophiques.

Avertissement concernant les surfaces chaudes



Ce pictogramme est placé avant les activités pour lesquelles il existe un risque de brûlure avec d'éventuelles conséquences irréversibles.

Notes

2 Consignes générales de sécurité



Vous trouverez dans cette section la description des consignes de sécurité essentielles relatives au fonctionnement du générateur.

Toute personne qui utilise ou qui intervient sur le générateur doit lire ce chapitre et appliquer ses consignes dans la pratique.

2.1 Consignes de sécurité importantes

Les générateurs ENDRESS sont conçus pour le fonctionnement d'équipements électriques avec des exigences de puissance adaptées. D'autres utilisations peuvent entraîner des blessures aux utilisateurs, l'endommagement du générateur ainsi que d'autres dégâts matériels.

La plupart des blessures et dégâts matériels peut être évitée si toutes les indications de cette notice et toutes les indications présentes sur le générateur sont suivies.

Le générateur ne doit sous aucun prétexte être modifié. Ceci pourrait entraîner un accident et l'endommagement du générateur, ainsi que des appareils qui y sont raccordés.



AVERTISSEMENT !

Les actions suivantes ne sont pas autorisées.

- Fonctionnement dans un environnement où il existe un risque d'explosion
- Fonctionnement dans un environnement où il existe un risque d'incendie
- Fonctionnement dans des locaux fermés
- Fonctionnement alors que le générateur est retourné dans un véhicule
- Fonctionnement sans respect des mesures de sécurité nécessaires
- Raccordement à des réseaux d'alimentation électrique existants
- Ravitaillement en carburant lorsque l'appareil est chaud
- Ravitaillement en cours de marche
- Pulvérisation avec des nettoyeurs haute pression ou extincteurs
- Retrait des dispositifs de protection
- Montage incorrect dans le véhicule
- Intervalles de maintenance non respectés
- Mesures et contrôles de détection précoces des dommages négligés
- Omission de remplacement d'une pièce d'usure
- Travaux de maintenance ou de réparation mal exécutés
- Travaux de maintenance ou de réparation insuffisants
- Utilisation non réglementaire

2.2 Utilisation conforme

Le générateur produit, dans le cadre d'un fonctionnement de secours du réseau électrique, de l'énergie électrique pour l'alimentation dans un système de distribution mobile.

Le générateur ne doit être utilisé qu'à l'air libre et dans les limites indiquées concernant la tension, la puissance et le régime nominal (voir la plaque signalétique).

Son utilisation est également autorisée sur un compartiment escamotable ou pivotant de véhicule lorsque qu'il est orienté

ou basculé vers l'extérieur et lorsque de l'air circule librement sur tous les côtés du générateur et que la dissipation des gaz d'échappement est pleinement garantie. C'est notamment le cas lorsque le côté abritant le tableau de commande et le côté abritant le raccord d'échappement sont dégagés.

Les types d'installation où ces surfaces sont tournées vers le véhicule nécessitent l'accord écrit de la personne responsable de la mise en circulation. Cet accord doit être joint au générateur.

Le générateur ne doit pas être raccordé à d'autres systèmes de distribution (par ex. le réseau électrique public) ou de production d'énergie (par ex. d'autres générateurs).

Le générateur ne doit pas être utilisé dans un environnement où il existe un risque d'explosion.

Le générateur ne doit pas être utilisé dans un environnement où il existe un risque d'incendie.

Le générateur doit être utilisé conformément aux consignes contenues dans la documentation technique.

Toute utilisation non conforme ou toute intervention sur le générateur non mentionnée dans cette notice est considérée comme étant non conforme, non autorisée et n'entrant pas dans le cadre de la responsabilité légale du fabricant.

2.2.1 Risques résiduels

Les risques résiduels ont été analysés et évalués avant le début de la fabrication et de la planification du générateur à l'aide d'une analyse des risques selon la norme EN 1050.

Les risques résiduels non évitables présents durant tout le cycle de vie du générateur peuvent être les suivants :

- Danger de mort
- Risque de blessure
- Risque pour l'environnement
- Dégâts matériels sur le générateur
- Dégâts matériels sur d'autres objets de valeur
- Diminution des performances ou des fonctionnalités

Vous éviterez tout risque résiduel par la mise en œuvre et le respect, dans la pratique, des prescriptions ci-après :

- Pictogrammes d'avertissement spéciaux sur le générateur
- Consignes générales de sécurité de cette documentation technique
- Pictogrammes d'avertissement spéciaux de cette notice
- Instructions spécifiques (conditions d'intervention correspondantes) des Pompiers, du SAMU et autres organismes de secours

Danger de mort Danger de mort possible par le générateur provoqué par :

- une mauvaise utilisation
- une mauvaise manipulation
- la défaillance des dispositifs de protection
- des composants électriques défectueux ou endommagés
- les vapeurs de carburant
- des gaz d'échappement de moteur
- une trop grande extension du réseau de distribution

Risque de blessure Un risque de blessure pour les personnes est possible avec le générateur du fait :

- une mauvaise manipulation
- Transport
- des pièces chaudes
- d'un retour imprévu du câble de démarrage du moteur

Risque pour l'environnement Il peut exister un risque environnemental dû au générateur, suite :

- une mauvaise manipulation
- aux combustibles (carburant, lubrifiants, huile moteur, etc.)
- à l'émission des gaz d'échappement
- à l'émission sonore
- à un risque incendie
- à une fuite d'acide de batterie

Dégâts matériels sur le générateur Des dégâts matériels peuvent être occasionnés sur le générateur suite à :

- une mauvaise manipulation
- une surcharge
- une surchauffe

- un niveau d'huile moteur trop bas/ trop haut
- des instructions d'utilisation et de maintenance non observées
- des matières consommables inappropriées
- des engins de levage inadaptés

Dégâts matériels sur d'autres objets de valeur

Des dégâts matériels sur d'autres biens peuvent être occasionnés dans la zone d'utilisation du générateur suite à :

- une mauvaise manipulation
- une sous-tension ou une surtension
- un montage incorrect dans le véhicule

Diminution des performances ou des fonctionnalités

Une diminution des performances et des fonctionnalités est possible suite à :

- une mauvaise manipulation
- une mauvaise maintenance ou réparation
- des matières consommables inappropriées
- une hauteur d'installation à plus de 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer
- une température ambiante supérieure à 25°C
- une trop grande extension du réseau de distribution

2.3 Qualification et obligations du personnel utilisateur

Toutes les interventions sur et avec le générateur ne doivent être effectuées que par du personnel habilité.

Le personnel habilité doit,

- avoir atteint la majorité d'âge,
- être formé et capable d'appliquer les mesures de secours,
- connaître et savoir appliquer les prescriptions de prévention contre les accidents et les consignes de sécurité du générateur,
- avoir lu le chapitre "Consignes générales de sécurité",
- avoir compris le chapitre "Consignes générales de sécurité",
- savoir utiliser et appliquer dans la pratique le contenu du chapitre "Consignes générales de sécurité",
- être formé et informé sur les mesures appropriées en cas de panne,
- disposer des capacités corporelles et intellectuelles lui permettant de mettre en œuvre ses compétences, tâches et interventions sur le générateur,
- être formé et informé sur ses propres attributions, tâches et activités à exécuter sur le générateur,
- avoir compris et savoir appliquer dans la pratique la documentation technique relative à ses propres attributions, tâches et activités sur le générateur.

2.4 Équipement de protection individuelle

Vous devez porter cet équipement pour toutes les activités sur le générateur décrites dans cette notice :

- Une protection auditive
- Des gants de protection
- Un casque de protection
- Des chaussures de sécurité
- Des vêtements résistants au feu (dans les environnements où il existe un risque d'incendie)

2.5 Zones à risques et postes de travail

Les zones à risques et les postes de travail (zones de travail) sur le générateur sont définis en fonction des différentes interventions à réaliser au cours des différents cycles de vie :

Cycle de vie	Intervention	Zones à risques	Zone de travail
Transport	dans un véhicule	Périmètre de 1,0 m	Aucun
	Par le personnel utilisateur		Périmètre de 1,0 m
Fonctionnement	Installation	Périmètre de 5,0 m	Périmètre de 2,0 m
	Exploitation		
	Ravitaillement en carburant		
Entretien et maintenance	Nettoyage	Périmètre de 1,0 m	Périmètre de 1,0 m
	Immobilisation		
	Révision		

Tab. 2.1 : Zones à risques et postes de travail sur le générateur

2.6 Marquages sur le générateur

Ces marquages doivent être apposés sur le générateur et parfaitement lisibles :

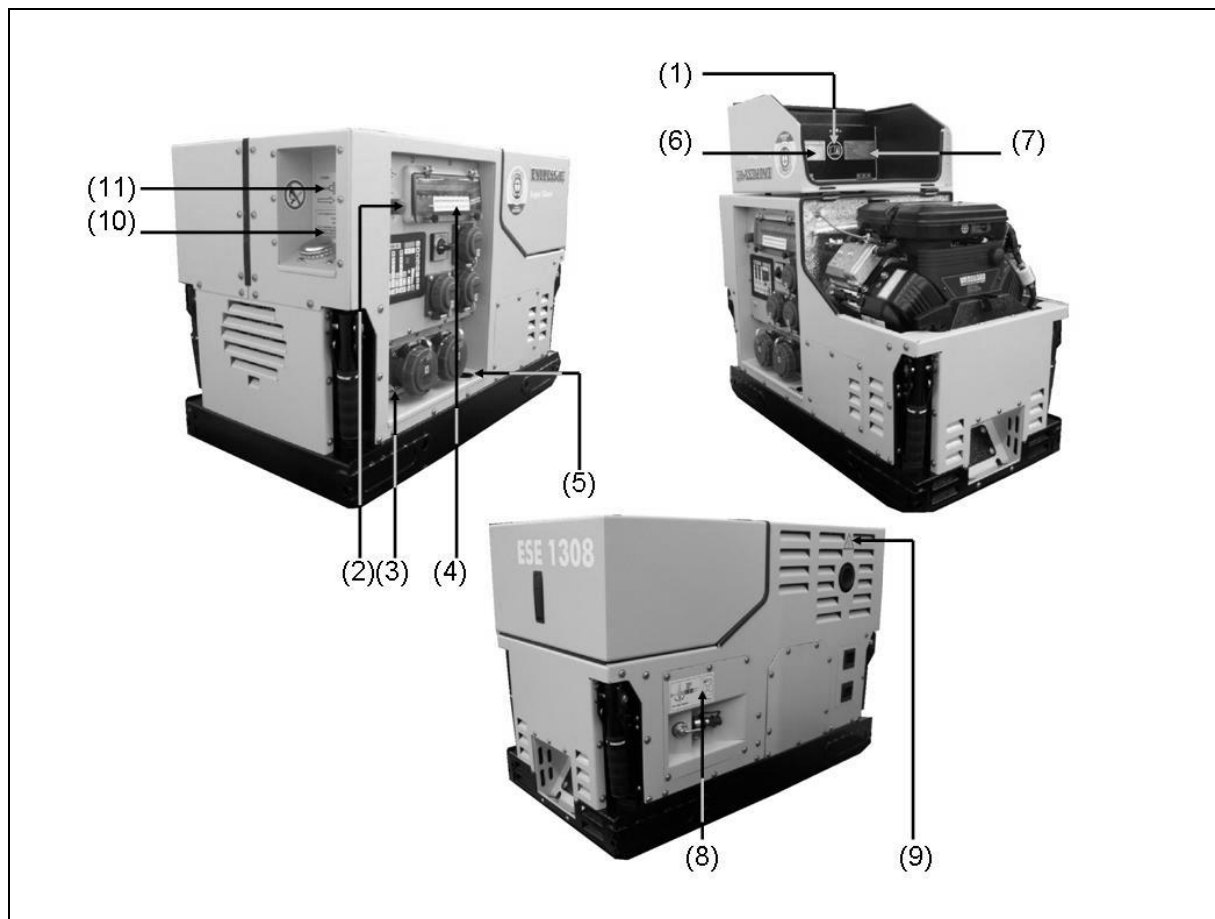




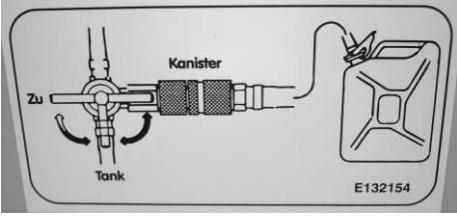

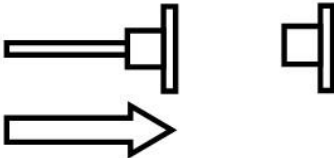



Illustration 2-1 : Marquages sur le générateur

- | | | | |
|---|---|----|---------------------------------------|
| 1 | Signalisation Consultation de la notice d'utilisation | 7 | Indication Intervalles de maintenance |
| 2 | Indication Arrêt d'urgence | | |
| 3 | Vis de compensation de potentiel (mise à la terre en cas de disjoncteur différentiel) | 8 | Indication Ravitaillement externe |
| 4 | Indication Extension de ligne | 9 | Indication Surfaces brûlantes |
| 5 | Indication Jauge à carburant | 10 | Signalisation Carburant |
| 6 | Plaque signalétique | 11 | Signalisation Starter |

Marquage	Désignation																								
	Signalisation Consultation de la notice d'utilisation																								
	Indication Arrêt d'urgence																								
	Compensation de potentiel (mise à la terre en cas de disjoncteur différentiel)																								
Gesamtes Leitungsverlängerungsnetz max.100m bei 2,5mm ² bei größerer Ausdehnung Bedienungsanleitung beachten!	Indication Rallonge de câble																								
	Indication Jauge à carburant																								
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">ENDRESS D-72658 BEMPFLINGEN</td> <td>CE</td> </tr> <tr> <td>Typ</td> <td>1304 DBG ES FS</td> <td>DIN 14685/1996.04</td> </tr> <tr> <td>Baujahr</td> <td>Feb-12</td> <td>Nr. 151026 / 38EK</td> </tr> <tr> <td>Nennleistung</td> <td>13,0 kVA</td> <td>Nennleistungsfaktor 0,8 cos φN</td> </tr> <tr> <td>Nennfrequenz</td> <td>50 Hz</td> <td>Nennzahl 3000 min⁻¹</td> </tr> <tr> <td>Nennspannung 3~</td> <td>400 V</td> <td>Nennstrom 3~ 18,8 A</td> </tr> <tr> <td>Nennspannung 1~</td> <td>230 V</td> <td>Nennstrom 1~ 30,4 A</td> </tr> <tr> <td>Gewicht</td> <td>150 kg</td> <td>Funkstörgrad N DIN 57875</td> </tr> </table>	ENDRESS D-72658 BEMPFLINGEN		CE	Typ	1304 DBG ES FS	DIN 14685/1996.04	Baujahr	Feb-12	Nr. 151026 / 38EK	Nennleistung	13,0 kVA	Nennleistungsfaktor 0,8 cos φN	Nennfrequenz	50 Hz	Nennzahl 3000 min ⁻¹	Nennspannung 3~	400 V	Nennstrom 3~ 18,8 A	Nennspannung 1~	230 V	Nennstrom 1~ 30,4 A	Gewicht	150 kg	Funkstörgrad N DIN 57875	Plaque signalétique du générateur
ENDRESS D-72658 BEMPFLINGEN		CE																							
Typ	1304 DBG ES FS	DIN 14685/1996.04																							
Baujahr	Feb-12	Nr. 151026 / 38EK																							
Nennleistung	13,0 kVA	Nennleistungsfaktor 0,8 cos φN																							
Nennfrequenz	50 Hz	Nennzahl 3000 min ⁻¹																							
Nennspannung 3~	400 V	Nennstrom 3~ 18,8 A																							
Nennspannung 1~	230 V	Nennstrom 1~ 30,4 A																							
Gewicht	150 kg	Funkstörgrad N DIN 57875																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Motorinstandhaltung</th> <th>Zeit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Service</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1. Ölstand kontrollieren</td> <td></td> <td>8 Stunden</td> </tr> <tr> <td>2. Luftfilter kontrollieren und reinigen</td> <td></td> <td>25 Stunden</td> </tr> <tr> <td>3. Ölwechsel</td> <td></td> <td>50 Stunden</td> </tr> <tr> <td>4. Ölfilter wechseln</td> <td></td> <td>100 Stunden</td> </tr> <tr> <td>5. Reinigen der Kühlrippen</td> <td></td> <td>100 Stunden</td> </tr> </tbody> </table> <p>siehe Reparatur und Bedienungsanleitung</p>	Motorinstandhaltung		Zeit	Service			1. Ölstand kontrollieren		8 Stunden	2. Luftfilter kontrollieren und reinigen		25 Stunden	3. Ölwechsel		50 Stunden	4. Ölfilter wechseln		100 Stunden	5. Reinigen der Kühlrippen		100 Stunden	Indication Intervalles de maintenance			
Motorinstandhaltung		Zeit																							
Service																									
1. Ölstand kontrollieren		8 Stunden																							
2. Luftfilter kontrollieren und reinigen		25 Stunden																							
3. Ölwechsel		50 Stunden																							
4. Ölfilter wechseln		100 Stunden																							
5. Reinigen der Kühlrippen		100 Stunden																							
	Ravitaillement externe																								
	Indication Surface chaude																								

Marquage	Désignation
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>OTTO-KRAFTSTOFF, BLEIFREI 91 ROZ Tankinhalt ca. 12 l ACHTUNG: NICHT WÄHREND DES BETRIEBES NACHTANKEN. ZUM NACHTANKEN, MOTOR ABSTELLEN UND EINIGE MINUTEN ABKÜHLEN LASSEN. NICHT IN UNBELÜFTETEN RÄUMEN BETREIBEN.</p> </div>	Indication Carburant
<p style="text-align: center;">Choke Betrieb</p> 	Signalisation Starter
	Signalisation Émission sonore

Tab. 2.2 : Marquages sur le générateur

2.7 Consignes générales de sécurité

Aucune modification structurelle ne doit être effectuée sur le générateur.

Le régime nominal du moteur est réglé en usine et ne doit pas être modifié.

Les carters de protection doivent être parfaitement accessibles et fonctionnels.

Le marquage sur le générateur est complet et parfaitement lisible.

La sécurité de fonctionnement et les fonctionnalités doivent être contrôlées avant et après chaque opération/utilisation.

Le générateur ne doit être utilisé qu'à l'air libre et avec une aération suffisante.

Ne pas utiliser de flamme vive, de lumière ou d'appareils provoquant des étincelles dans la zone dangereuse du générateur.

Le générateur doit être protégé contre l'humidité et les intempéries (pluie, neige).

Le générateur doit être protégé contre la salissure et les corps étrangers.

Le personnel habilité est responsable de la sécurité de fonctionnement du générateur.

Le personnel habilité est responsable de la protection contre une utilisation illicite du générateur.

Le personnel habilité est tenu de respecter les prescriptions de prévention contre les accidents en vigueur.

Le personnel habilité est tenu de suivre les instructions de travail et de sécurité de ses supérieurs hiérarchiques ou des personnes chargées de la sécurité.

Le personnel habilité est tenu de porter ses équipements de protection individuelle.

Seul le personnel habilité est autorisé à circuler dans la zone à risques du générateur.

Il est formellement interdit de fumer dans la zone à risques du générateur.

Les flammes et les appareils d'éclairage nus sont interdits dans la zone à risques du générateur.

La consommation d'alcool, de drogues, de médicaments ou d'autres substances psychotropes ou modificatrices de la conscience est interdite.

Le personnel habilité doit connaître et savoir utiliser les composants du générateur et leurs fonctions respectives.

Transport Le générateur ne peut être transporté qu'à froid.

Le générateur ne doit être transporté dans le véhicule que lorsqu'il est correctement bloqué (sur les appareils de transport).

Le générateur ne doit être soulevé qu'à l'aide des poignées prévues à cet effet.

Le générateur doit être porté par au moins autant de personnes qu'il y a de poignées.

Installation Le générateur ne doit être posé que sur un sol suffisamment ferme.

Le générateur ne doit être posé que sur un sol plat.

Production d'électricité La sécurité électrique doit être contrôlée avant toute mise en service.

L'appareil ne doit pas être couvert.

La circulation d'air ne doit pas être entravée, bloquée.

Il est interdit d'utiliser des aides au démarrage.

Les équipements asservis ne doivent pas être raccordés avant le démarrage.

Pour le réseau, seuls des câbles contrôlés et autorisés doivent être utilisés.

Le raccordement entre les conducteurs neutres, les conducteurs d'équipotentialité et/ou les pièces de l'appareil est interdit (séparation de protection).

La puissance totale absorbée ne doit pas dépasser la puissance nominale maximale du générateur.

Le générateur ne doit pas être utilisé sans silencieux.

Le générateur ne doit pas fonctionner sans filtre à air ou lorsque le couvercle du filtre à air est ouvert.

Ravitaillement en carburant Le réservoir du générateur ne doit pas être rempli lorsque ce dernier est en marche.

Le réservoir du générateur ne doit pas être rempli lorsque ce dernier est chaud.

Utilisez des dispositifs d'aide au remplissage.

Nettoyage Le générateur ne doit pas être nettoyé lorsqu'il est en marche.

Le générateur ne doit pas être nettoyé lorsqu'il est chaud.

- Maintenance et réparation** L'utilisateur ne doit effectuer que les travaux de maintenance et de réparation décrits dans ce manuel.
- Tous les autres travaux de maintenance et de réparation ne devront être exécutés que par des personnes spécialement formées et habilitées.
- Avant de débiter les travaux de maintenance ou de réparation, retirez toujours la clé de contact et les connecteurs des bougies d'allumage.
- Les intervalles de maintenance prescrits dans cette notice doivent être respectés.
- La maintenance du générateur ne doit pas être effectuée si ce dernier est en marche.
- La maintenance du générateur ne doit pas être effectuée si ce dernier est chaud.
- Immobilisation** Si le générateur n'est pas utilisé plus de 30 jours, il est nécessaire de l'immobiliser.
- Le générateur doit être remis dans un endroit sec et fermé.
- Le dépôt de résine dans le système de carburation doit être évité à l'aide d'un additif pour essence.
- Documentation** Un exemplaire de cette notice doit se trouver dans le compartiment de rangement du générateur.
- Le manuel d'utilisation et les instructions de maintenance du moteur (Briggs & Stratton Corporation) font partie intégrante de cette notice.
- Protection de l'environnement** Les matériaux d'emballage doivent être traités conformément aux prescriptions environnementales en vigueur sur le lieu d'utilisation.
- Protégez le lieu d'utilisation contre toute contamination en cas de fuite de matières consommables.
- Les matières consommées ou usagées doivent être recyclées conformément aux prescriptions environnementales en vigueur sur le lieu d'utilisation.

Notes

3 Descriptif du générateur électrique 808 / 1308 DBG ES (FS) DIN Super Silent



Les différents composants et différentes fonctions du générateur sont décrits dans cette partie.

3.1 Aperçus du générateur

Les composants du générateur sont répartis sur les quatre côtés. L'équipement standard est expliqué ici.

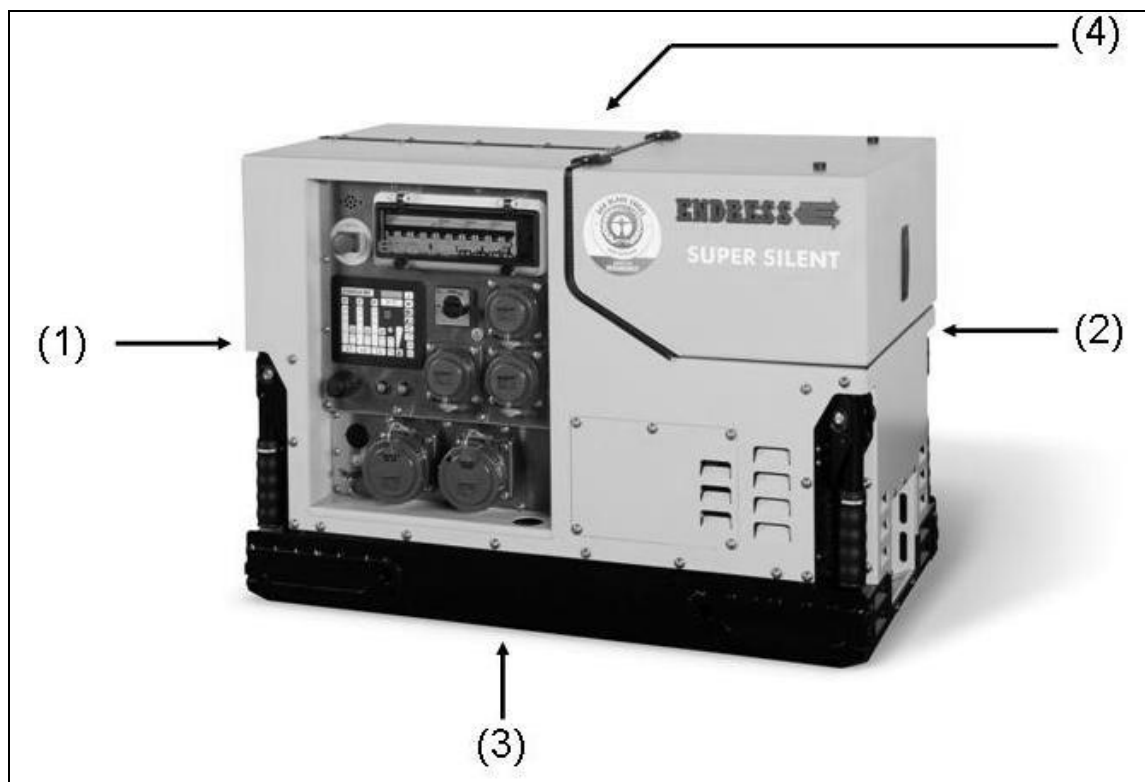


Illustration 3-1 : Aperçus du générateur

1	Côté générateur	3	Côté commandes
2	Côté moteur / démarrage	4	Côté échappement

3.1.1 Composants côté commande et côté moteur

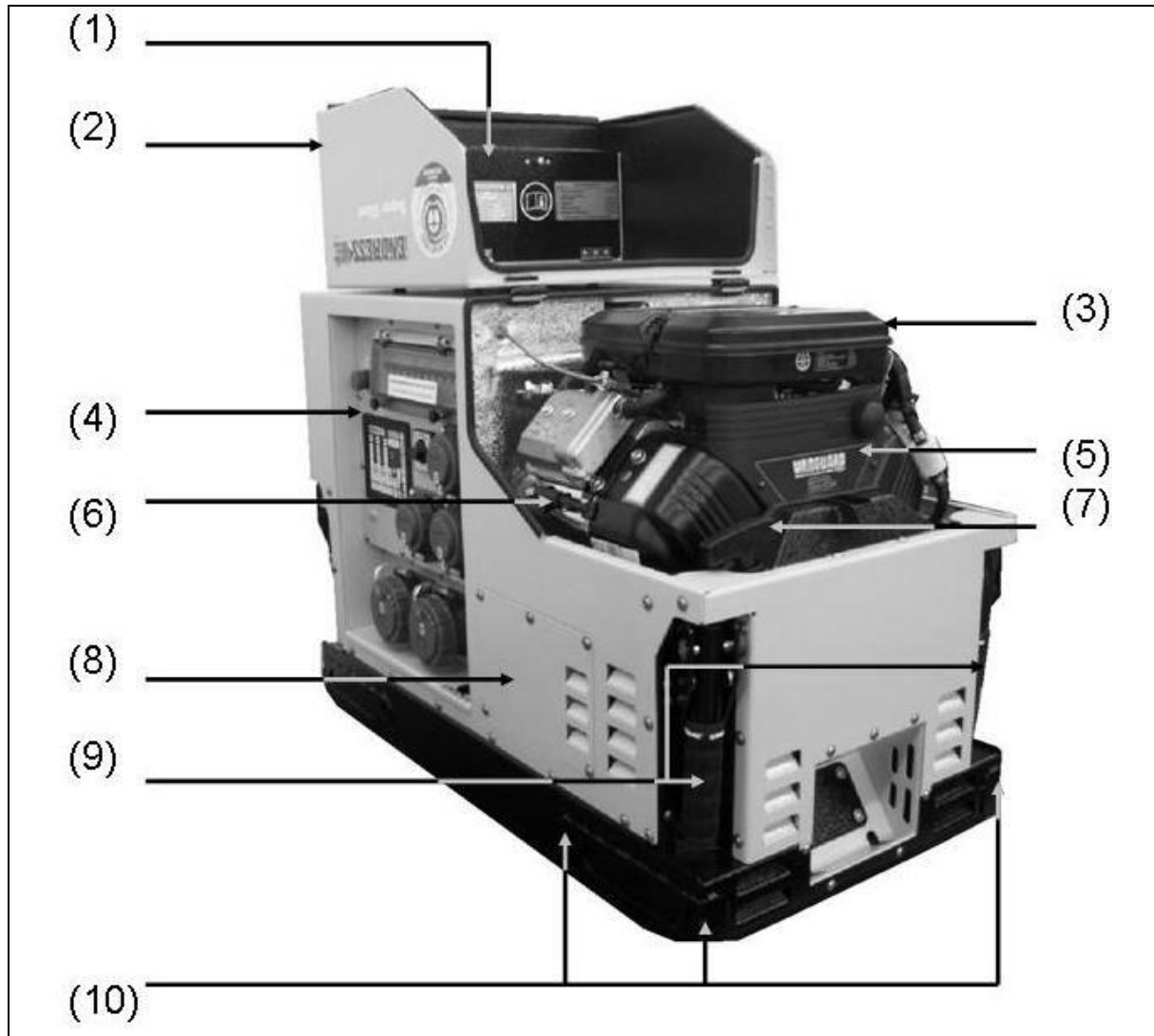


Illustration 3-2 : Composants côté commande et côté moteur

1	Capot - surface intérieure (accessoire standard compris voir <i>(Illustration 3-5)</i>)	6	Bougie d'allumage moteur
2	Capot de protection	7	Lanceur à rappel automatique (poignée avec corde)
3	Filtre à air	8	Cache de filtre à air
4	Boîtier électrique	9	Poignées de transport
5	Moteur Briggs & Stratton	10	Alésages du cadre selon DIN 14685-4/96

3.1.2 Composants côtés échappement et alternateur

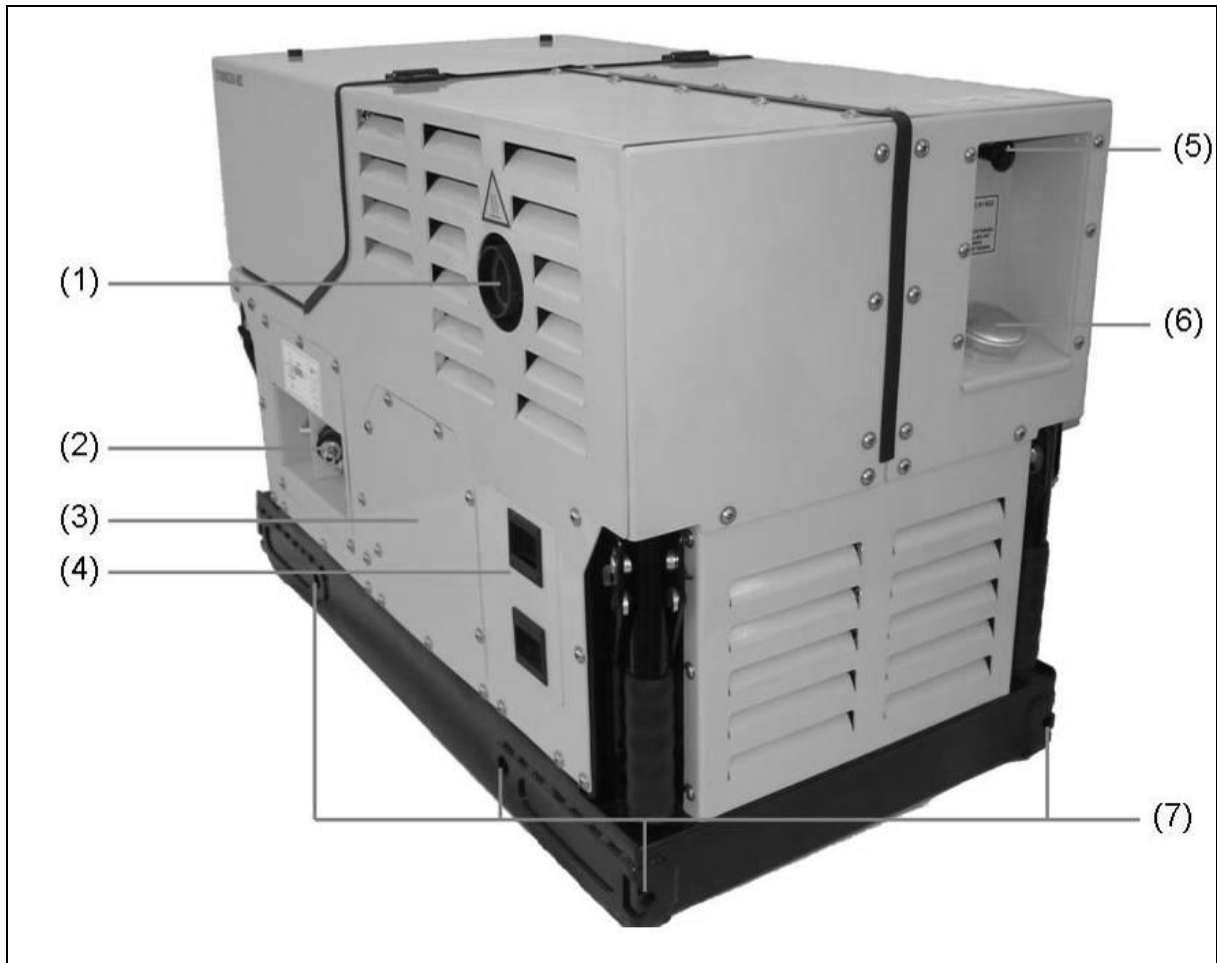


Illustration 3-3 : Composants côtés échappement et alternateur

1	Échappement	5	Starter (démarrage à froid)
2	Raccord ravitaillement externe	6	Orifice de remplissage du réservoir propre
3	Couvercle du compartiment batterie	7	Alésages du cadre selon DIN 14685-4/96
4	Compartiment rangement		

3.1.3 Composants du boîtier électrique

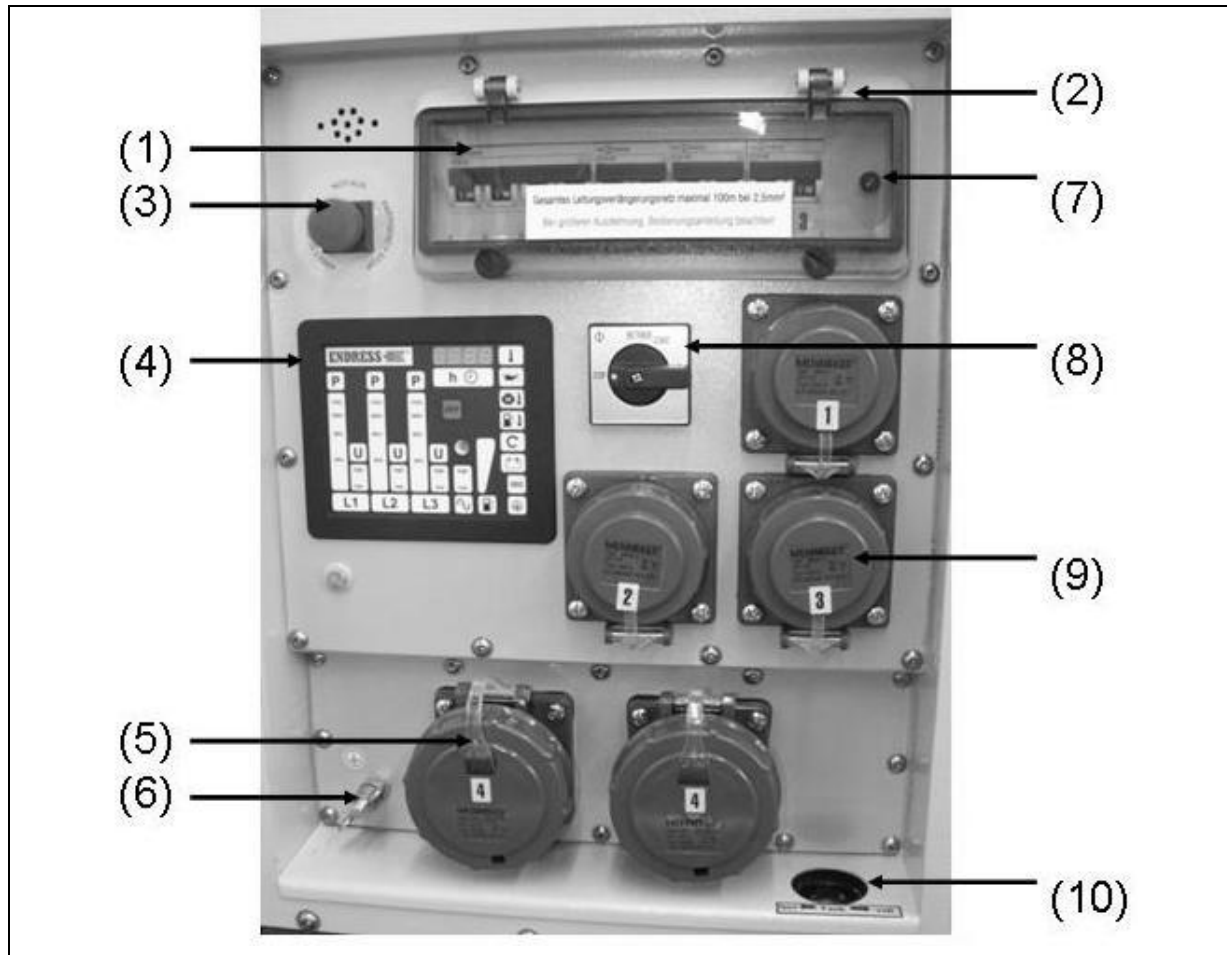


Illustration 3-4 : Composants du boîtier électrique

1	Disjoncteur	6	Vis de compensation de potentiel (avec raccord de mise à la terre FI en option)
2	Fenêtre boîte à fusibles	7	Douille test des conducteurs de protection (sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)
3	Interrupteur Arrêt d'urgence	8	Interrupteur MARCHÉ/ARRÊT
4	Écran multifonction	9	Prise de courant Schuko 230V / ~
5	Prise CEE 400V / 3~	10	Regard jauge à carburant

3.1.4 Composants des accessoires

3.1.4.1 Accessoires standard



Illustration 3-5 : Composants accessoires standard

- | | | | |
|----------------------------|---|-------------------|--|
| <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> | <p>Clé à bougie</p> <p>Information utilisateur (manuel d'emploi du moteur ainsi que la présente notice d'utilisation)</p> <p>Câble de test
(sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)</p> | <p>4</p> <p>5</p> | <p>Pointe de test
(sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)</p> <p>Bougies (2x)</p> |
|----------------------------|---|-------------------|--|

3.1.4.2 Accessoires spéciaux



Illustration 3-6 : Composition des accessoires spéciaux

1	Tuyau de ravitaillement	3	Tuyau d'échappement DN 50 – 1500 mm
2	Bidon de 20 litres		selon DIN 14572

3.2 Fonction et mode de fonctionnement

Le générateur synchrone est couplé au moteur d'entraînement. Le groupe est intégré dans un cadre stable avec un capot insonorisé et posé avec souplesse et sans vibration grâce à des éléments oscillants.

Le captage du courant s'effectue à l'aide de prises Schuko et de prises CEE, protégées contre toute aspersion d'eau, avec une tension nominale de 230 ou 400 V / 50 Hz.

Sur certains modèles, la régulation du régime du moteur (régulation de la force centrifuge) en cas de charges élevées est prise en charge par un module spécial de gestion de la puissance (MaxDrive).

Le réglage de la tension du générateur s'effectue dans la plage de régime nominal du générateur à l'aide d'un régulateur de tension intégré.

Le générateur est conçu pour l'utilisation mobile avec un ou plusieurs équipements asservis (séparation de protection conforme à VDE 100, partie 551). Le conducteur de protection de la prise de type mise à la terre sert de conducteur d'équipotentialité.

Notes

4 Fonctionnement



Vous trouverez dans cette section la description du fonctionnement du générateur.

4.1 Transporter le générateur de courant

Procédez de la sorte pour transporter le générateur.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- Le générateur est éteint
- Le générateur est refroidi
- Le cas échéant, le robinet d'arrivée de carburant doit être en position "FERMÉ".
- L'appareil de ravitaillement (Accessoire spécial voir 3.1.4.2) est désaccouplé.
- Le tuyau d'échappement (Accessoire spécial voir 3.1.4.2) n'est pas posé.
- Une personne au moins par poignée de transport.



AVERTISSEMENT !

Un appareil qui glisse ou qui chute peut coincer les mains ou les pieds.

- Tenez compte du poids d'environ 135 / 150 kg.
- Soulevez l'appareil avec au moins une personne par poignée.
- Ne soulevez l'appareil qu'à l'aide des poignées.
- Soulevez/abaissez l'appareil de façon uniforme.
- Procédez lentement.

Porter l'appareil

1. Dépliez les poignées de transport.
 2. Soulevez l'appareil de façon uniforme.
 3. Portez l'appareil jusqu'à son lieu d'utilisation.
 4. Abaissez l'appareil de façon uniforme.
 5. Rabattez les poignées de transport
- ✓ L'appareil est acheminé sur son lieu d'utilisation.

4.2 Installer le générateur

Procédez de la sorte pour installer le générateur.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- Sol plat et ferme, à l'air libre
- Lieu d'utilisation ne contenant pas de matière inflammable
- Lieu d'utilisation ne contenant pas de matière explosive



AVERTISSEMENT !

L'huile moteur ou l'essence déversées polluent le sol et la nappe phréatique.

- Évitez tout déversement d'huile moteur ou d'essence.

Installer l'appareil Procédez de la sorte :

1. Préparez le lieu d'installation.
 2. Transportez l'appareil sur son lieu d'utilisation.
 3. Insérez si besoin le tuyau d'échappement (Accessoire spécial voir 3.1.4.2)
- ✓ L'appareil est installé et prêt à fonctionner.

4.3 Ravitaillement en carburant du générateur

Procédez de la sorte pour ravitailler le générateur en carburant.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- Appareil éteint (voir 4.5)
- Appareil refroidi
- Arrivée et évacuation d'air suffisantes
- Équipements asservis éteints, débranchés



AVERTISSEMENT !

Les fuites d'huile ou d'essence risquent de provoquer un incendie ou une explosion.

- Évitez tout déversement d'huile moteur ou d'essence.
- L'appareil est éteint.
- L'appareil est refroidi.
- Évitez toute flamme nue ou étincelle.



AVERTISSEMENT !

L'essence déversée pollue le sol et la nappe phréatique.

- Ne remplissez pas le réservoir au maximum.
- Utilisez un dispositif d'aide au remplissage.



AVERTISSEMENT !

Une erreur de carburant peut endommager le moteur.

- N'utilisez que du Super sans plomb ROZ 95.

Ravitaillement en carburant de l'appareil

Pour le ravitaillement du générateur, procédez de la sorte :

1. Le cas échéant, placez le robinet d'arrivée de carburant en position "fermé" (*Illustration 5-10-(1)*).
2. Dévissez le bouchon de réservoir.
3. Introduisez le dispositif d'aide au remplissage dans le goulot du réservoir.
4. Versez l'essence.

5. Retirez le dispositif d'aide au remplissage.
6. Revissez le bouchon du réservoir
- ✓ L'appareil est approvisionné en carburant.

4.4 Démarrer le générateur

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- Sécurité électrique testée (voir 6.3)
- Réservoir de carburant plein (voir 4.3)
- Le cas échéant appareil de ravitaillement accouplé (accessoire spécial).
- Niveau d'huile suffisant (lors de la première utilisation, faites le plein d'huile moteur, consultez pour cela le manuel d'utilisation et de maintenance du moteur)
- Apport et évacuation d'air suffisants
- Le cas échéant, tuyau d'échappement des gaz raccordé (accessoire spécial)
- Batterie de démarreur prête à fonctionner branchée
- Équipements asservis éteints, débranchés



AVERTISSEMENT !

Les matières consommables peuvent brûler ou exploser.

- Évitez tout déversement d'huile moteur ou d'essence.
- N'utilisez pas de produit d'aide au démarrage.
- Évitez toute flamme nue ou étincelle.



AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement provoquent des asphyxies qui peuvent entraîner la mort.

- Veillez à assurer une aération suffisante.
- Utilisez le tuyau d'échappement.
- Ne faites fonctionner l'appareil qu'à l'extérieur.



AVERTISSEMENT !

Les pièces chaudes de l'appareil peuvent enflammer des matières combustibles ou explosives.

- Évitez les matières inflammables sur le lieu d'utilisation.
- Évitez les matières explosives sur le lieu d'utilisation.



AVERTISSEMENT !

La chaleur ou l'humidité détruisent l'appareil.

- Évitez toute surchauffe (aération suffisante).
- Évitez toute humidité.

Démarrage du moteur

Procédez de la sorte pour démarrer le moteur :



Illustration 4-1 : Tirez sur le starter

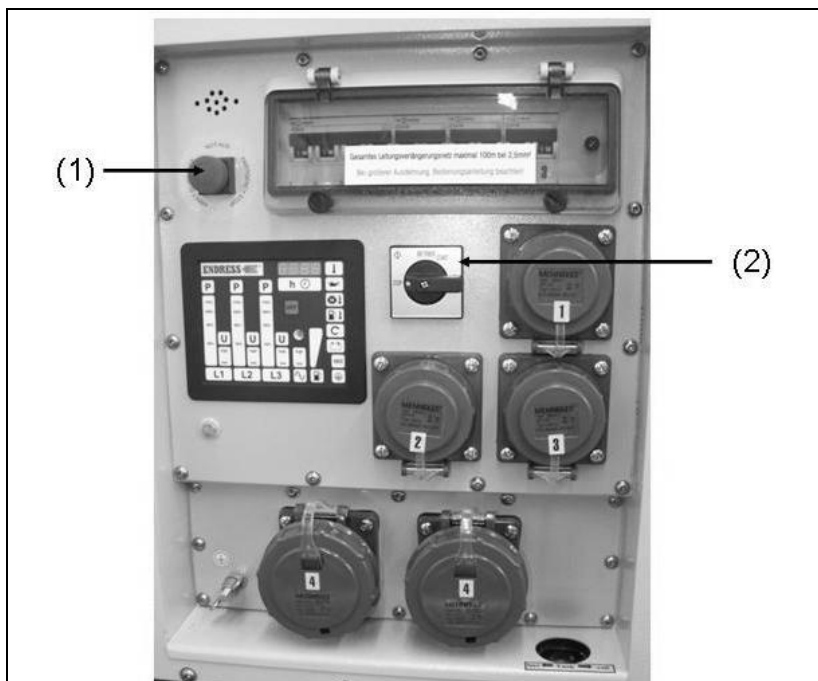


Illustration 4-2 : Panneau de commande version standard

DEMARRAGE ELECTRIQUE

1. Tirez le starter (*Illustration 4-1-(1)*) (moteur froid jusqu'en butée / moteur chaud moins selon besoins) et le maintenir.
 2. Tournez l'interrupteur marche-arrêt (*Illustration 4-2-(2)*) complètement vers la droite en position " START " jusqu'à ce que le moteur démarre, puis relâchez-le.
- ✓ Le moteur démarre.

INDICATION N'activez le démarreur que brièvement (5 à 10 s max.). Ne démarrez et ne faites jamais fonctionner le moteur si la batterie est débranchée.

3. Remettez le starter manuel (*Illustration 4-1-(1)*) à nouveau en position initiale.
- ✓ Le moteur est démarré.

INDICATION Les équipements électriques asservis peuvent être branchés, allumés, après une phase de chauffe d'environ une minute.



AVERTISSEMENT !

Les appareils pourvus d'un dispositif de démarrage à distance sont équipés d'un starter automatique. L'activation du starter manuel (sur le moteur) n'est pas nécessaire.

Alternativement, en cas de défaillance du démarrage électrique :

(le démarrage manuel est plus aisé avec deux personnes)

Démarrage manuel

1. Ouvrez complètement le capot (*Illustration 3-2-(2)*) .
2. Tirez le starter (*Illustration 4-1-(1)*) (moteur froid jusqu'en butée / moteur chaud moins selon besoins) et retenez-le.
3. Sur les modèles ESE 1308, la pompe à carburant (*Illustration 4-4-(1)*) doit être actionnée 3 fois.
4. Placez l'interrupteur MARCHE-ARRÊT (*Illustration 4-2-(2)*) en position "1".
5. Démarrez le moteur en tirant sur le lanceur à rappel automatique (*Illustration 3-2-(7)*).

INDICATION Appuyez sur le cadre de l'appareil avec le pied pour faciliter le démarrage.

- ✓ Le moteur démarre.
6. Ramenez lentement le starter à sa position initiale.

✓ Le moteur est démarré.

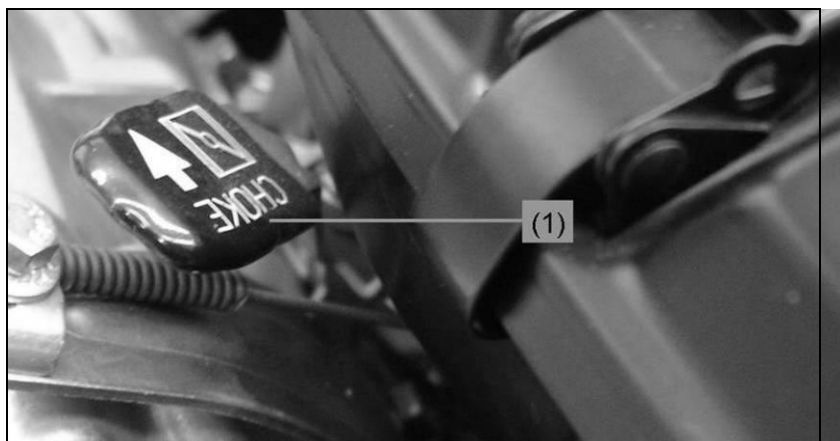


Illustration 4-3 : Starter côté moteur



Illustration 4-4 : Démarrage de secours

4.5 Éteindre le générateur

Procédez de la sorte pour arrêter le générateur.



AVERTISSEMENT !

Les pièces chaudes de l'appareil peuvent enflammer des matières combustibles ou explosives.

- Évitez les matières inflammables sur le lieu d'utilisation.
- Évitez les matières explosives sur le lieu d'utilisation.
- Laissez refroidir l'appareil.

Arrêter l'appareil	Pour arrêter l'appareil :
Démarrage électrique	<ol style="list-style-type: none">1. Arrêtez et débranchez les équipements asservis.2. Laissez encore tourner le moteur environ deux minutes.3. Placez l'interrupteur MARCHE-ARRÊT (<i>Illustration 4-2-(2)</i>) en position " 0 ".
Indication	N'arrêtez l'appareil avec l'arrêt d'urgence qu'en cas d'urgence. Si l'appareil est arrêté grâce à l'arrêt d'urgence, seul l'allumage est coupé, de sorte qu'il peut se produire, en raison de la présence de résidus de carburant dans le carburateur, une inflammation des résidus de carburant dans le silencieux.

4.6 Raccorder un équipement asservi

Procédez de la sorte pour raccorder un équipement au générateur.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur démarré (voir 4.4)
- contrôle du conducteur de protection effectué (voir 4.7)
- équipements éteint



AVERTISSEMENT !

Les chocs électriques provoquent des blessures qui peuvent entraîner la mort.

- Ne raccordez pas le générateur à la terre.
- Ne raccordez pas le conducteur de protection à un conducteur d'équipotentialité existant.
- Ne raccordez pas le générateur à un réseau électrique existant.

Raccorder un équipement asservi

Vous pouvez raccorder l'équipement asservi aux prises Schuko ou CEE.



Illustration 4-5 : Raccorder un équipement asservi

4.7 Contrôler le conducteur de protection (sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)

Procédez de la sorte pour contrôler la connexion du conducteur de protection entre le générateur et le consommateur.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur démarré (voir 4.4)
- Équipement raccordé (voir 4.6)
- équipements éteint



AVERTISSEMENT !

Les chocs électriques provoquent des blessures qui peuvent entraîner la mort.

- Ne raccordez pas le générateur à la terre.
- Ne raccordez pas le conducteur de protection à un conducteur d'équipotentialité existant.
- Ne raccordez pas le générateur à un réseau électrique existant.

Contrôle du conducteur de protection



Illustration 4-6 : Contrôle du conducteur de protection

Pour vérifier le conducteur de protection entre le consommateur et le générateur :

1. Insérez le câble de contrôle dans la prise femelle (Illustration 4-6-(2)).
 2. Maintenez la pointe de test sur un point métallique et à nu de l'équipement asservi.
- ✓ Le voyant de contrôle (Illustration 4-6-(1)) de l'écran multifonction affiche le résultat :

Voyant de contrôle	Signification
Est allumé en vert	Conducteur de protection est opérationnel

Voyant de contrôle	Signification
Éteint	Conducteur de protection défectueux / inexistant

Tab. 4.1 : Lampe de contrôle du conducteur de protection

- ✓ Le conducteur de protection / la compensation en potentiel de ce consommateur est contrôlé

4.8 Contrôler l'état de fonctionnement avec l'écran multifonction

Dès la mise de l'interrupteur en position " Marche ", toutes les DEL s'allument 2 secondes environ à titre de contrôle. Ensuite, pendant quelque 30 secondes, l'appareil présente son éclairage de service normal. Si le moteur n'a pas été démarré pendant cet intervalle, le E-MCS 4.0 passe en mode économies d'énergie et l'affichage s'éteint. Afin de pouvoir remettre le E-MCS 4.0 en mode de fonctionnement normal, il faut d'abord replacer l'interrupteur MARCHE-ARRÊT en position "ARRÊT" (STOP). La luminosité de l'affichage varie en fonction de l'intensité de la lumière ambiante.

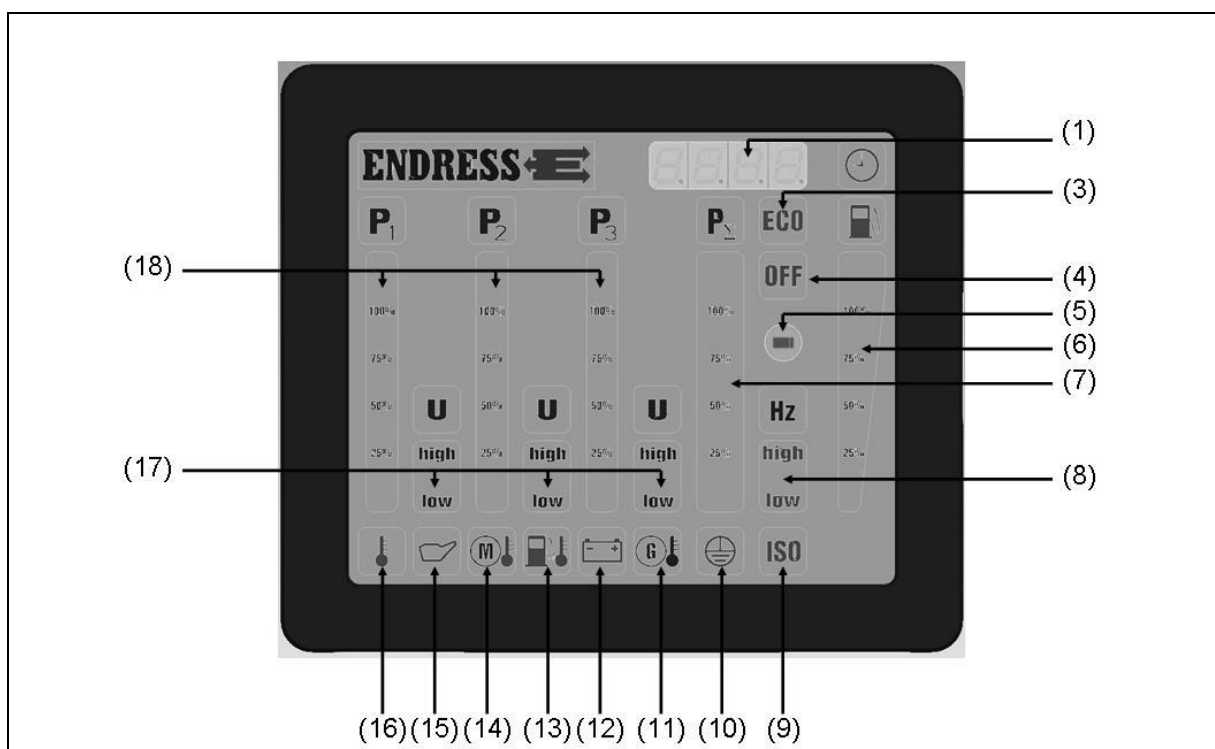


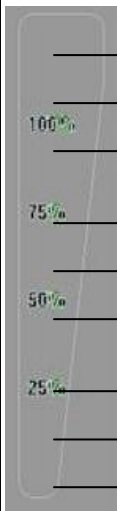
Illustration 4-7 : Écran multifonction

Heures de service : L'écran (voir Illustration 4-77-(1)) est activé si l'appareil est en marche ou pendant 30 secondes lorsque l'interrupteur MARCHE-ARRÊT est en position "Marche".

- Température ambiante :** Si l'écran (voir *Illustration 4-77-(16)*) s'allume en rouge quand l'appareil fonctionne, c'est que la température est trop élevée et l'appareil doit être éteint.
(Uniquement si vous avez commandé le kit " Signal d'avertissement II " " Firecan " actif !)
- Pression d'huile :** Si l'écran (voir *Illustration 4-77-(15)*) s'allume en rouge quand l'appareil fonctionne, cela indique l'insuffisance de pression d'huile et l'appareil s'arrête automatiquement ou un signal sonore est émis. Il peut être coupé en appuyant sur la touche de validation.
(le buzzer ne fonctionne qu'en présence de l'option "Surveillance de l'isolation électrique "Firecan").
- Température du moteur :** Si l'écran (voir *Illustration 4-77-(14)*) s'allume en rouge quand l'appareil fonctionne, c'est que la température du moteur est trop élevée et l'appareil doit être éteint.
(Uniquement si vous avez commandé le kit " Signal d'avertissement II " " Firecan " actif !)
- Température du carburant :** Si l'écran (voir *Illustration 4-77-(13)*) s'allume en rouge quand l'appareil fonctionne, c'est que la température du carburant est trop élevée et l'appareil doit être éteint.
(Uniquement si vous avez commandé le kit " Signal d'avertissement II " " Firecan " actif !)
- Contrôle de charge batterie :** Si l'écran (voir *Illustration 4-77-(12)*) s'allume en rouge, c'est que la fonction de charge de l'alternateur est défaillante. Le clignotement de l'affichage en rouge signale une surtension de la tension de chargement de la batterie.
- Contrôle d'isolation :** Si l'affichage (voir *Illustration 4-77-(9)*) s'allume en rouge ou si le buzzer retentit, cela indique un problème d'isolation. (voir Chap. 5 Contrôle d'isolation)
(N'est activé qu'en présence de l'option surveillance d'isolation (standard en cas de DIN))
- Contrôle du conducteur de protection :** Si le voyant (voir *Illustration 4-77-(10)*) s'allume en vert pendant le contrôle du conducteur de protection (voir chapitre 4.7, Contrôle du conducteur de protection), cela signifie que les conducteurs de protection des appareils raccordés sont opérationnels. Si la fonction du conducteur de protection n'est pas garantie, l'affichage reste éteint.

Niveau du réservoir de carburant :

L'affichage (voir *Illustration 4-7-(10)*) donne une indication approximative du contenu du réservoir.

Symbole	Affichage	Signification
	vert	Niveau 100%
	vert	Niveau 100%
	vert	Niveau 90%
	vert	Niveau 70%
	vert	Niveau 60%
	vert	Niveau 40%
	vert, rouge	Niveau en dessous de 30%
	vert, rouge clignotant	Niveau en dessous de 20%
	rouge clignotant	réapprovisionnement carburant nécessaire

Fréquence : Si le voyant (voir *Illustration 4-77-(8)*) s'allume en vert, c'est que la plage de la fréquence est correcte (47,5-52,5 Hz).
Si l'affichage s'allume en rouge au niveau de " high " c'est que la fréquence est trop élevée. Si l'affichage s'allume en rouge au niveau de " low " c'est que la fréquence est trop faible.

Phases L1-L2-L3 : Chaque phase de L1 à L3 (voir *Illustration 4-77-(18)*) est affichée individuellement :

Tension (U) (voir *Illustration 4-77-(17)*) :

Si le champ s'allume en vert, c'est que la tension est correcte.

Si le voyant est rouge au niveau de " high " ou de " low ", c'est que la tension est, respectivement, trop haute, ou trop basse.

Charge (P) (voir Illustration 4-77-(18)):

Dans le cas d'une charge triphasée, l'affichage de la charge se fait par incréments de 10%. 10-80% vert, 80-100% jaune et 100-110% rouge.

Si, dans le cas d'une charge monophasée (charge déséquilibrée), l'affichage passe au rouge, il faut répartir la charge de façon égale sur les 3 phases disponibles.

Indication de charge relative :

Charge (P_{Σ}) (voir Illustration 4-7-(7)) :

En cas de charge monophasée ou triphasée, la charge totale du générateur est affichée par pas de 10%. 10-80% vert, 80-100% jaune et 100-110% rouge.

**Bouton d'ARRÊT
D'URGENCE :**

Le symbole "OFF" (voir Illustration 4-77-(4)) s'allume en rouge et le buzzer retentit, si le bouton d'ARRÊT D'URGENCE a été enfoncé. Pour couper le buzzer, enfoncez la touche de validation.

(le buzzer ne fonctionne qu'en présence de l'option "Surveillance de l'isolation électrique "Firecan").

4.9 Immobilisation du groupe électrogène

Si vous n'utilisez pas le générateur plus de 30 jours, immobilisez-le. Couvrez l'appareil d'une toile.

INDICATION Vous trouverez tout sur l'immobilisation correcte de l'appareil dans le manuel d'utilisation et les prescriptions de maintenance du moteur (Briggs & Stratton Corporation) (*Illustration 3-5-(2)*).

4.10 Mise au rebut



Afin de protéger l'environnement, le générateur, la batterie, l'huile moteur, etc. ne doivent pas être jetés avec les déchets ordinaires. Respectez toutes les lois et dispositions locales relatives à la mise au rebut correcte de ce type de pièces et de matières. Votre distributeur agréé de générateurs ENDRESS vous conseillera avec plaisir à ce sujet.

Lors de la mise au rebut de l'huile usagée, respectez les dispositions légales de protection de l'environnement applicables. Nous recommandons d'apporter l'huile usagée dans un container fermé à un site de collecte d'huile usagée. Ne jetez pas l'huile moteur usagée avec les déchets ordinaires et ne les versez pas au sol.

Une batterie mise au rebut de manière incorrecte peut nuire à l'environnement. Respectez toujours les prescriptions locales applicables pour mettre vos batteries au rebut. Pour ce qui est du remplacement, veuillez vous adresser à votre concessionnaire ENDRESS spécialisé en maintenance.

Notes

5 Utilisation des accessoires spéciaux

5.1 Disjoncteur différentiel

L'option disjoncteur différentiel ne peut être fournie qu'au départ de l'usine.

Le disjoncteur différentiel (RCD) fait office de dispositif de protection contre les chocs électriques selon la norme DIN VDE 0100-551.

Conditions préalables à la mise à la terre :

1. La borne de mise à la terre de l'appareil doit être reliée à un piquet de terre par le biais d'un câble de mise à la terre (vert/jaune) d'au moins 16 mm². Ce piquet de terre doit être enfoncé dans le sol. Les normes du bâtiment recommandent une résistance de mise à la terre de $\leq 50 \Omega$ (Voir BGI 867 à ce sujet).
2. Comme alternative, il est possible d'utiliser une mise à la terre conforme à la norme VDE 0100-540 (conducteur de protection principal du bâtiment par exemple).



AVERTISSEMENT !

L'appareil doit être relié à la terre.

- Dans ce cas particulier, l'appareil doit être relié à la terre ! Les consignes de sécurité contradictoires mentionnées ci-dessus ne sont pas pertinentes pour cet équipement spécial.

Attention :

1. L'efficacité de cette mesure de protection doit être vérifiée au moins une fois par mois par un électricien ou, si l'on dispose des appareils de mesure adéquats, par une personne ayant de bonnes connaissances en électrotechnique et sous la supervision d'un électricien qualifié.
2. De plus, l'utilisateur doit, chaque jour d'utilisation, en appuyant sur le bouton de test (*voir Illustration 5-1-(10)*) du dispositif de protection de courant de fuite (RCD), contrôler le fonctionnement mécanique du déclenchement.

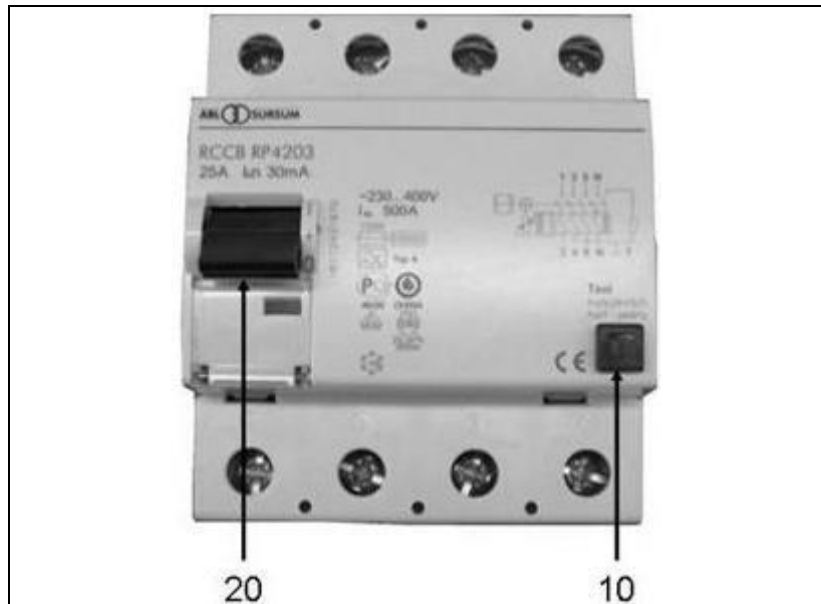


Illustration 5-1 : Disjoncteur différentiel

Test du disjoncteur différentiel :

1. Le générateur doit avoir été démarré (voir 4.4).
 2. Mettez le disjoncteur (voir Illustration 5-1-(20)) en pos. 1.
 3. Actionnez le bouton de test (voir Illustration 5-1-(10)).
- ✓ La position du disjoncteur (voir Illustration 5-1-(20)) indique le résultat :

Symbole	Signification
Pos-1	Le disjoncteur ne se déclenche pas. Disjoncteur différentiel défectueux.
Pos-0	Le disjoncteur s'est déclenché. Le disjoncteur différentiel fonctionne.

Tab. 5.1 : Test du disjoncteur différentiel

- ✓ L'appareil a été contrôlé selon la directive DIN VDE 0100-551.

5.2 Surveillance de l'isolation avec le E-MCS 4.0

L'option Surveillance de l'isolation ne peut être fournie qu'au départ de l'usine.

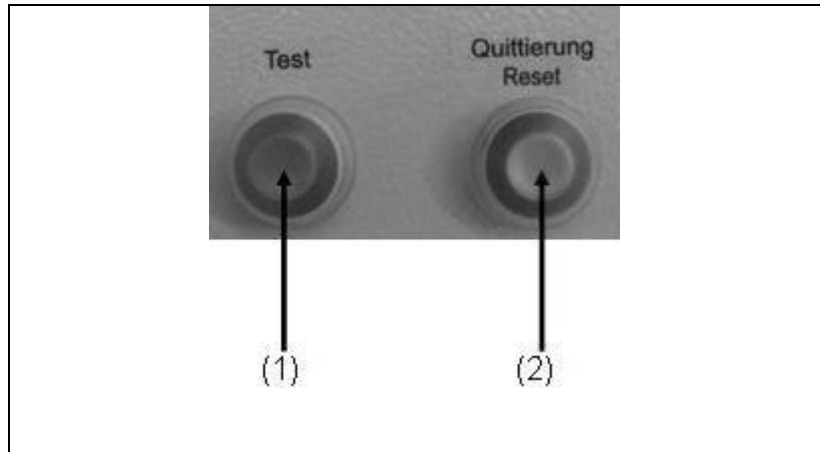


Illustration 5-2 : Surveillance de l'isolation avec le E-MCS 4.0

5.2.1 Surveillance de l'isolation sans mise à l'arrêt

(en standard pour génératrices DIN)

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur démarré (voir 4.4)

Tester la surveillance de l'isolation :

1. Débranchez l'équipement asservi
2. Appuyez sur le bouton de test (voir Illustration 5-22-(1))
 - ✓ Le symbole à l'écran (voir Illustration 4-77-(9)) indique le résultat, en cas de surveillance de l'isolation avec buzzer, celui-ci retentit et peut être arrêté grâce à la touche Validation/Réinitialisation (voir Illustration 5-22-(2)) :

Symbole	Signification
Voyant jaune Retentissement du buzzer	La surveillance de l'isolation fonctionne
Éteint	La surveillance de l'isolation est défectueuse

Tab. 5.2 : Test de la surveillance de l'isolation sans mise à l'arrêt

- ✓ Le test de la surveillance de l'isolation a été effectué.

3. Après le contrôle, la touche Réinitialisation (voir Illustration 5-2-(2)) doit être enfoncée pour que l'appareil puisse à nouveau fonctionner.

Surveillance de l'isolation en service :

1. Branchez l'équipement asservi et mettez-le en marche.
- ✓ Le symbole à l'écran (voir Illustration 4-7-(8)) indique le résultat :

Symbole	Signification
Voyant jaune Retentissement du buzzer	Défaut d'isolation ($\leq 23 \text{ k}\Omega$)
Éteint	L'équipement raccordé fonctionne

Tab. 5.3 : Surveillance de l'isolation en service, sans mise à l'arrêt

- ✓ S'il apparaît une erreur d'isolation alors que l'appareil était OK auparavant (voir Teste la surveillance de l'isolation) lors du test sans consommateur, c'est que l'erreur est due à l'équipement.
- ✓ Après avoir éteint et débranché l'équipement asservi, la touche Réinitialisation (voir Illustration 5-2-(2)) doit être enfoncée pour que l'appareil puisse à nouveau fonctionner.

Fonction de la touche Réinitialisation-Validation

Action	Fonction
appuyer 1x	Validation buzzer
appuyer 2x	Réinitialisation ISO

5.2.2 Surveillance de l'isolation avec mise à l'arrêt

(option)

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- Générateur démarré

Tester la surveillance de l'isolation :

1. Débranchez l'équipement asservi
 2. Le disjoncteur doit se trouver en position 1.
 3. Appuyez sur le bouton de test (*voir Illustration 5-2-(1)*)
- ✓ Le symbole à l'écran (*voir Illustration 4-7-(8)*) et la position du disjoncteur indiquent le résultat :

Symbole	Résultat	Signification
Voyant jaune	Le disjoncteur saute en position " 0 " et le générateur s'arrête.	La surveillance de l'isolation fonctionne
Éteint	Le disjoncteur reste en position 1 et le générateur continue de fonctionner.	La surveillance de l'isolation est défectueuse

Tab. 5.4 : Test de la surveillance de l'isolation avec mise à l'arrêt

- ✓ Le test de la surveillance de l'isolation a été effectué.
- ✓ A l'issue du contrôle, appuyez impérativement sur la touche de réinitialisation (*voir Illustration 5-2-(2)*) et remettez le disjoncteur en pos. 1 pour refaire fonctionner l'appareil.

Surveillance de l'isolation en service :

1. Branchez l'équipement asservi et mettez-le en marche.
- ✓ Le symbole à l'écran (*voir Illustration 4-7-(8)*) et la position du disjoncteur indiquent le résultat :

Symbole	Signification
Voyant jaune	Défaut d'isolation ($\leq 23 \text{ k}\Omega$)
Éteint	L'équipement raccordé fonctionne

Tab. 5.5 : Surveillance de l'isolation en service avec mise à l'arrêt

- ✓ S'il apparaît un défaut d'isolation alors que le test était OK quand l'équipement n'était pas branché (voir plus haut), cela signifie que le défaut provient de l'équipement.

2. Après avoir éteint et débranché l'équipement asservi, le disjoncteur doit être mis en position 1 et le générateur redémarré pour refaire fonctionner l'appareil.

5.3 MaxDrive

L'option MaxDrive ne peut être fournie qu'au départ d'usine.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur opérationnel
- générateur démarré

Lorsque les charges sont élevées, comme lors de la génération du courant de démarrage ou lors des sollicitations brusques le régulateur de force centrifuge du moteur d'entraînement atteint rapidement ses limites. Le clapet d'étranglement est ouvert de manière optimale et garantit que la puissance totale du moteur est disponible.

L'extinction a lieu automatiquement.

5.4 Décélération au régime de ralenti

Procédez de la sorte pour faire fonctionner le générateur avec diminution du régime à vide.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur opérationnel
- générateur démarré

Activation de la diminution du régime à vide

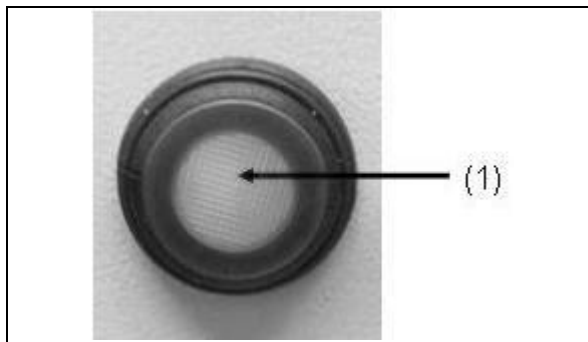


Illustration 5-3 : Interrupteur poussoir Diminution du régime à vide

Procédez de la sorte pour activer le dispositif de diminution du régime à vide :

Enfoncez l'interrupteur poussoir (Illustration 5-3-(1)) jusqu'à ce qu'il soit verrouillé (voyant vert).

- ✓ Le dispositif de diminution du régime à vide est activé.

Indication Le dispositif de diminution du régime à vide est activé 5 minutes environ après le démarrage du moteur et fait chuter le régime du moteur à environ 1 800 tr/min en l'absence de sollicitation. En cas de branchement d'un équipement, le régime du moteur remonte immédiatement au régime nominal. Si la diminution du régime est désactivée, le moteur tourne en permanence à son régime nominal.

Désactivation de la diminution du régime à vide

Procédez de la sorte pour désactiver le dispositif de diminution du régime à vide :

Appuyez à nouveau sur l'interrupteur poussoir (LED éteinte)

- ✓ Le dispositif de diminution du régime à vide est désactivé.

5.5 Dispositif de démarrage à distance

Procédez de la sorte pour exploiter le générateur avec le dispositif de démarrage à distance (télécommande).

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur opérationnel



AVERTISSEMENT !

Les appareils pourvus d'un dispositif de démarrage à distance sont équipés d'un starter automatique. C'est pourquoi, l'activation du starter manuel n'est pas nécessaire en cas de démarrage électrique.

Connexion du dispositif de démarrage à distance

Procédez de la sorte pour brancher le dispositif de démarrage à distance (avec prise Harting) :

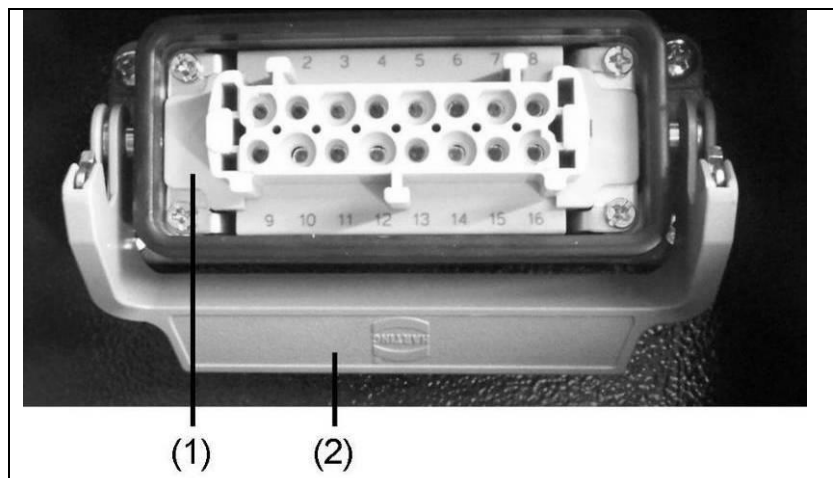


Illustration 5-4 : Dispositif de démarrage à distance avec prise Harting

Indication Le dispositif de démarrage à distance peut simultanément recharger la batterie.

1. Retirez l'éventuel cache de la prise de démarrage à distance après en avoir ouvert la fixation (Illustration 5-4-(2)).
2. Insérez le câble de raccordement Station de commande du démarrage à distance / Générateur dans la prise de démarrage à distance (Illustration 5-4-(1)) et verrouillez avec la fixation (Illustration 5-4-(2)).

- ✓ Le dispositif de démarrage à distance est prêt à fonctionner.

Déconnexion du dispositif de démarrage à distance

Procédez comme suit pour débrancher le dispositif de démarrage à distance :

1. Déverrouillez le câble de raccordement Station de commande du démarrage à distance / générateur à l'aide de la fixation et retirez la prise.
 2. Remettez le cas échéant en place le cache sur la prise de démarrage à distance et fixez-le avec son attache.
- ✓ Le dispositif de démarrage à distance est déconnecté.

Branchez le dispositif de démarrage à distance

Procédez comme suite pour brancher le dispositif de démarrage à distance (avec prise CAN) :

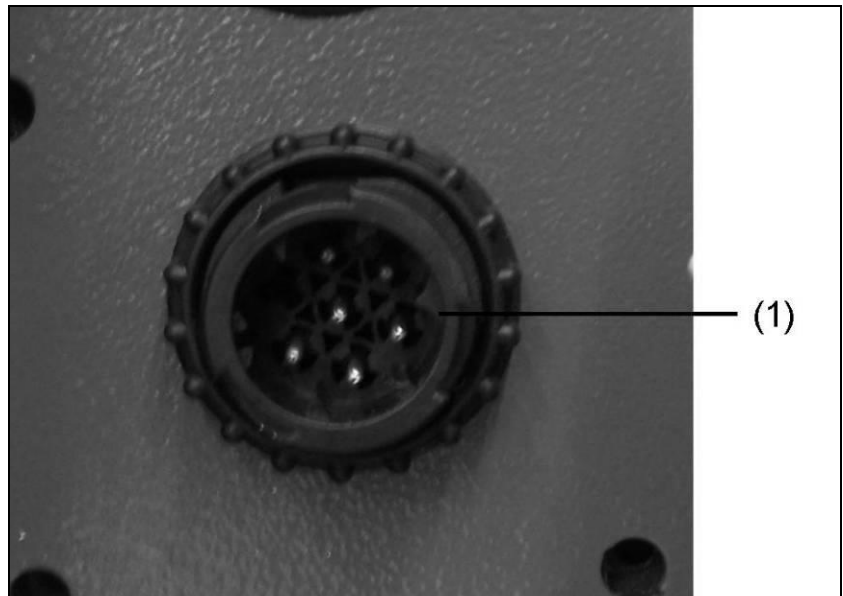


Illustration 5-5 : Dispositif de démarrage à distance avec prise CAN

Indication Le dispositif de démarrage à distance peut simultanément recharger la batterie.

1. Insérez le câble de raccordement Station de commande du démarrage à distance / générateur dans la prise du démarrage à distance et verrouillez-le en le tournant à droite.
- ✓ Le dispositif de démarrage à distance est prêt à fonctionner.

5.6 Dispositif de démarrage externe

Procédez de la sorte pour exploiter le générateur avec le dispositif de démarrage externe.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur opérationnel

Connexion du dispositif de démarrage externe

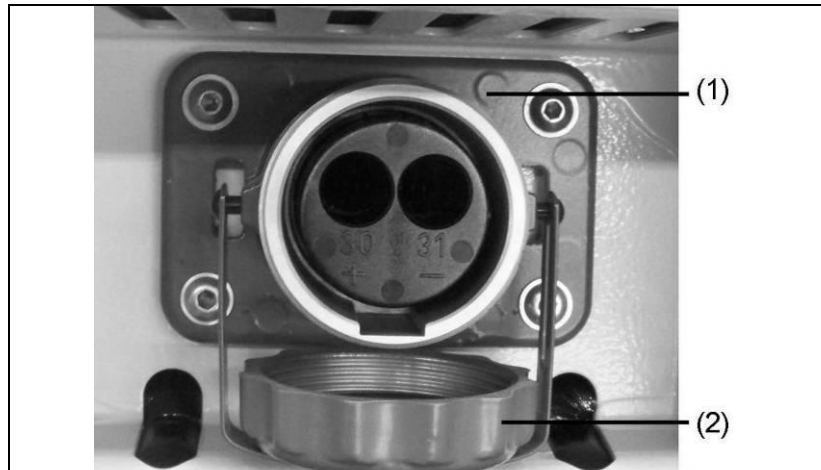


Illustration 5-6 : Connexion du dispositif de démarrage externe

Procédez de la sorte pour brancher le dispositif de démarrage externe :

1. Dévissez le cache (Illustration 5-6-(2)) de la prise de démarrage externe (Illustration 5-6-(1)).
 2. Insérez la prise du câble de raccordement de la source d'énergie externe (batterie du démarreur par exemple) / prise du dispositif de démarrage externe et verrouillez-la en la tournant à droite.
- ✓ Le dispositif de démarrage externe est prêt à fonctionner.
 - ✓ Le moteur peut être démarré par le biais du démarrage électrique.

Déconnexion du dispositif de démarrage externe

Procédez de la sorte pour désaccoupler le dispositif de démarrage externe :

1. Retirez la prise du câble de raccordement de la source d'énergie externe / prise du dispositif de démarrage externe en la tournant à gauche et retirez-la.
 2. Revissez le cache de protection sur la prise du dispositif de démarrage externe.
- ✓ Le dispositif de démarrage externe est déconnecté.

5.7 Maintien en charge de la batterie

Procédez de la sorte pour charger la batterie du démarreur du générateur par le biais du dispositif de maintien en charge de la batterie.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur opérationnel

Raccorder le dispositif de maintien en charge de la batterie

Procédez de la sorte pour brancher le dispositif de maintien en charge de la batterie (prise de courant de charge A DIN 14690) :

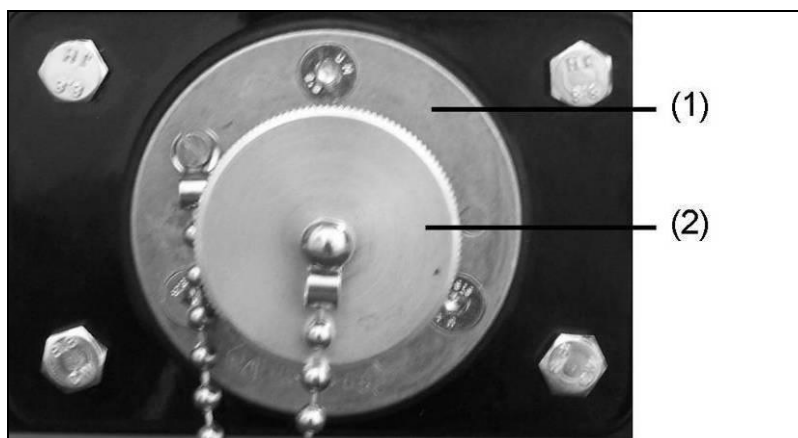


Illustration 5-7 : Branchez le dispositif de maintien en charge de la batterie

1. Dévissez le cache (Illustration 5-7-(2)) de la prise (Illustration 5-7-(1)) du dispositif de maintien en charge de la batterie du démarreur.
 2. Insérez la prise du câble de raccordement de la source d'énergie externe (chargeur de batterie par exemple) / prise du dispositif de maintien en charge de la batterie et verrouillez-la en la tournant à droite.
- ✓ Le dispositif de maintien en charge de la batterie est opérationnel.

Procédez de la sorte pour désaccoupler le dispositif de maintien en charge de la batterie :

1. Retirez la prise du câble de raccordement de la source d'énergie externe (chargeur de batterie par exemple) / prise du dispositif de maintien de charge en la tournant vers la gauche.
 2. Revissez le cache de protection (*Illustration 5-7-(2)*) sur la prise du dispositif de maintien en charge.
- ✓ Le dispositif de maintien en charge est désaccouplé.

Raccorder le dispositif de maintien en charge de la batterie

Procédez de la sorte pour brancher le dispositif de maintien en charge de la batterie (prise de courant de charge BEOS) :



Illustration 5-8 : Branchez le dispositif de maintien en charge de la batterie

1. Dévissez le cache (*Illustration 5-7-(2)*) de la prise (*Illustration 5-7-(1)*) du dispositif de maintien en charge de la batterie du démarreur.
 2. Insérez la prise du câble de raccordement de la source d'énergie externe (chargeur de batterie par exemple) / prise du dispositif de maintien en charge de la batterie et verrouillez-la en la tournant à droite.
- ✓ Le dispositif de maintien en charge de la batterie est opérationnel.

Raccorder le dispositif de maintien en charge de la batterie

Procédez de la sorte pour brancher le dispositif de maintien en charge de la batterie (prise MagCode) :

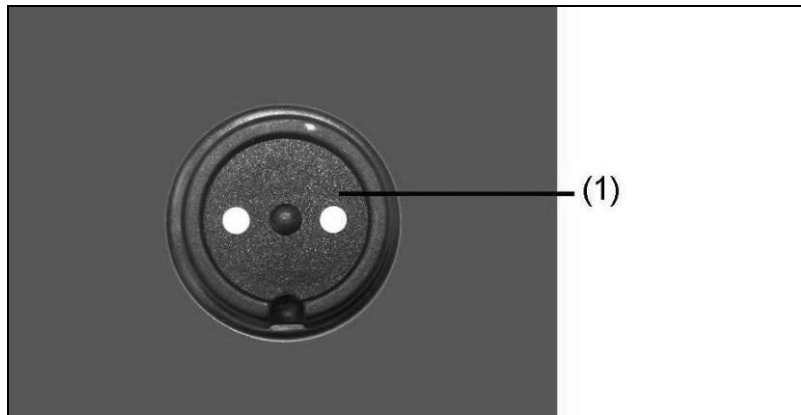


Illustration 5-9 : Branchez le dispositif de maintien en charge de la batterie

1. Insérez la prise du câble de raccordement de la source d'énergie externe (chargeur de batterie par exemple) / prise du dispositif de maintien en charge.
- ✓ Le dispositif de maintien en charge de la batterie est opérationnel.

5.8 Robinet de carburant à 3 voies / appareil de ravitaillement

Procédez de la sorte pour exploiter le générateur avec l'appareil de ravitaillement.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- générateur opérationnel
- Robinet de carburant à 3 voies

Vous avez la possibilité, pour l'approvisionnement en carburant, d'opter entre le réservoir propre du générateur ou l'appareil de ravitaillement.

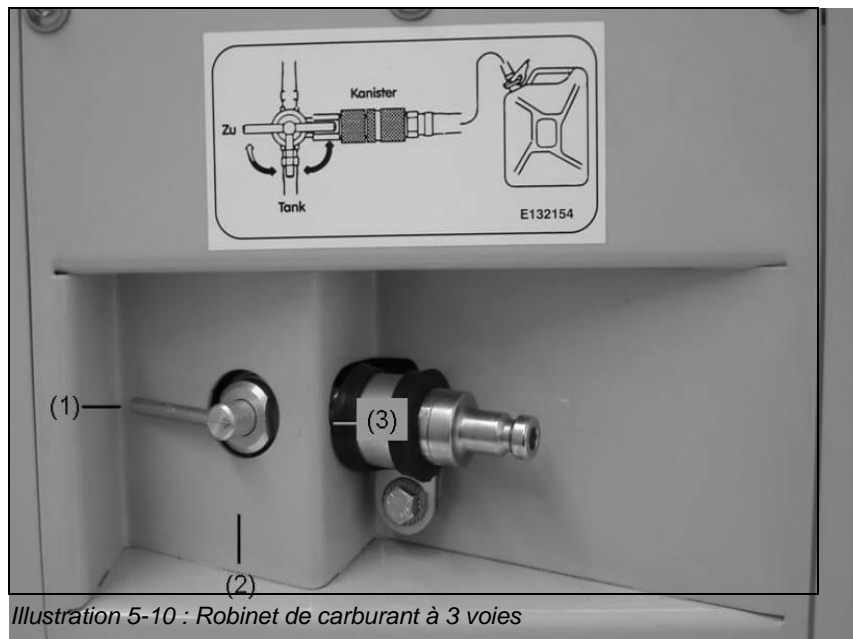


Illustration 5-10 : Robinet de carburant à 3 voies

Position de l'interrupteur	Fonction
1	FERMÉ
2	RÉSERVOIR PROPRE
3	RAVITAILLEMENT EXTERNE

Tab. 5.6 : Positions du robinet de carburant à 3 voies

Procédez de la sorte pour établir l'alimentation en carburant :

- Placez le robinet de carburant dans la position correspondant au mode de ravitaillement souhaité.
- ✓ L'alimentation en carburant est établie.



AVERTISSEMENT !

L'huile moteur ou l'essence déversées polluent le sol et la nappe phréatique.

- Ne remplissez pas le réservoir au maximum.
- Laissez s'égoutter l'appareil de ravitaillement.



AVERTISSEMENT !

Une erreur de carburant peut endommager le moteur.

- N'utilisez que du Super sans plomb ROZ 95.

Raccorder l'appareil de ravitaillement



Illustration 5-11 : Raccorder l'appareil de ravitaillement

Indication Le réservoir ne doit pas se trouver à plus de 0,5 m en-dessous du niveau de pompage de carburant.

Raccorder l'appareil de ravitaillement :

Procédez de la sorte pour accoupler l'appareil de ravitaillement :

1. Retirez le bouchon du raccord rapide.
 2. Insérez le raccord rapide (*Illustration 5-11-(2)*) sur le raccord de ravitaillement externe (*Illustration 5-11-(1)*).
 3. Le raccord rapide s'enclenche.
- ✓ L'appareil de ravitaillement est raccordé.

Débranchement de l'appareil de ravitaillement :

Pour débrancher l'appareil de ravitaillement du générateur :

1. Retirez le manchon moleté du raccord rapide (*Illustration 5-11-(2)*).
- ✓ Le raccord rapide est désengagé.
2. Retirez le raccord rapide du raccord avec le tuyau.
 3. Remplacez le bouchon sur le raccord rapide.
- ✓ L'appareil de ravitaillement est débranché du générateur.

Raccorder le jerrican Procédez de la sorte pour accoupler le réservoir à l'appareil de ravitaillement :

1. Ouvrez le bouchon du jerrican.
 2. Introduisez le tuyau.
 3. Enclenchez le système de verrouillage de l'appareil de ravitaillement.
- ✓ Le jerrican est raccordé.

Remplacement du réservoir en marche Procédez de la sorte pour remplacer un réservoir vide en cours de fonctionnement

1. Placez le jerrican plein à côté du jerrican vide.
 2. Ouvrez le bouchon du jerrican plein.
 3. Placez le robinet de carburant sur Réservoir propre (*Illustration 5-10-(2)*).
- ✓ L'alimentation du moteur en carburant se fait par le biais de son propre réservoir.
4. Dévissez l'appareil de ravitaillement du jerrican.
 5. Sortez le tuyau.
 6. Introduisez le tuyau dans le jerrican plein.
 7. Enclenchez le système de verrouillage de l'appareil de ravitaillement.
- ✓ Le jerrican est raccordé.
8. Placez le robinet de carburant sur "Ravitaillement externe" (*Illustration 5-10-(3)*).
- ✓ Le remplacement du réservoir vide est réalisé.

5.9 Tuyau des gaz d'échappement

Procédez de la sorte pour utiliser le générateur avec le tuyau des gaz d'échappement.

Conditions préalables Ces conditions préalables doivent être remplies :

- Générateur opérationnel



AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement provoquent des asphyxies qui peuvent entraîner la mort.

- Veillez à assurer une aération suffisante.
- Utilisez le tuyau des gaz d'échappement.
- Ne faites fonctionner l'appareil qu'à l'extérieur.

Connexion du tuyau des gaz d'échappement

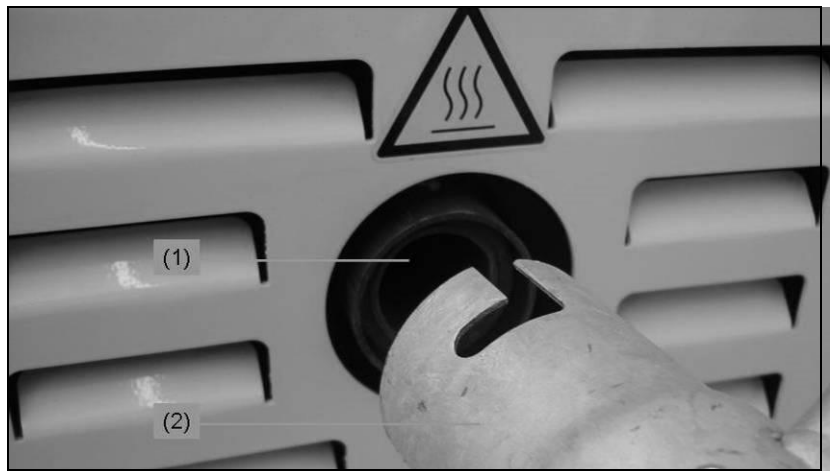


Illustration 5-12 Connexion du tuyau des gaz d'échappement

Procédez de la sorte pour accoupler le tuyau des gaz d'échappement :

1. Insérez l'embout côté large du tuyau des gaz d'échappement sur la sortie du silencieux.
 1. Verrouillez le tuyau des gaz d'échappement en le tournant vers la droite.
- ✓ Le tuyau des gaz d'échappement est en place.

Débranchement du tuyau des gaz d'échappement

Pour débrancher le tuyau des gaz d'échappement du générateur :

1. Tournez le tuyau d'échappement vers la gauche sur la poignée.

2. Retirez le tuyau d'échappement du raccord sur le silencieux.
 - ✓ Le tuyau des gaz d'échappement est débranché.

6 Maintenance du générateur



Vous trouverez dans cette section un descriptif concernant la maintenance du générateur.

Les travaux de maintenance et de réparation non décrits dans cette partie ne doivent être exécutés que par le personnel du fabricant.

6.1 Programme de maintenance

Les travaux de maintenance ne doivent être effectués que par une personne habilitée.

Réalisez tous les travaux spécifiés dans le programme de maintenance conformément aux prescriptions du manuel d'utilisation et du manuel de maintenance du moteur fournis (*Illustration 3-5-(2)*). Cette notice du fabricant de moteurs fait partie intégrante de cette notice d'utilisation.

6.2 Travaux de maintenance

Les travaux de maintenance ne doivent être effectués que par une personne habilitée.

Réalisez tous les travaux de maintenance conformément aux prescriptions du manuel d'utilisation et du manuel de maintenance du moteur fournis (*Illustration 3-5-(2)*). Cette notice du fabricant de moteurs fait partie intégrante de cette notice d'utilisation.

6.2.1 Recharger la batterie

Important Chargez la batterie conformément aux prescriptions fournies par le fabricant afin d'en maximiser la durée de vie.

6.2.2 Remplacement de la batterie de démarrage

1. Dévissez le support de batterie.
 2. Retirez la batterie de son compartiment.
 3. Dévissez le câble de batterie. Retirez les capuchons de protection de pôles et desserrez les vis. Retirez toujours d'abord le câble de la borne MOINS avant celui de la borne PLUS.
- ✓ La batterie est débranchée.



Illustration 6-1 : Remplacement de la batterie

4. Préparez la batterie neuve.
 5. Vissez d'abord le câble de batterie sur la borne PLUS, puis celui sur la borne -MOINS et réinstallez les caches de protection.
 6. Installez la batterie dans son compartiment.
 7. Remplacez le support de batterie.
- ✓ La batterie est remplacée



AVERTISSEMENT !

Lors du chargement des batteries, un mélange de gaz détonant extrêmement explosif se forme.

- Flammes, étincelles, flamme vive ainsi que fumer sont interdits.
- Évitez autant que possible la formation d'étincelles par décharge électrostatique lors de la manipulation de câbles ou d'appareils électriques.
- Évitez tout court-circuit.



AVERTISSEMENT !

La batterie ne nécessite aucun entretien durant toute sa durée de vie.

- N'ouvrez jamais la batterie – Risque d'endommagement.

6.2.3 Huile moteur



AVERTISSEMENT !

L'huile moteur déversée pollue le sol et la nappe phréatique.

- Utilisez un collecteur d'huile
- Recyclez l'huile moteur usagée



AVERTISSEMENT !

L'huile moteur peut être très chaude - Risque de brûlures.

- Laissez refroidir le moteur

Conditions préalables

Ces conditions préalables doivent être remplies :

- Idéalement, le moteur doit être légèrement chaud (faites le tourner 5 min, puis arrêtez-le et laissez-le refroidir 2 min).

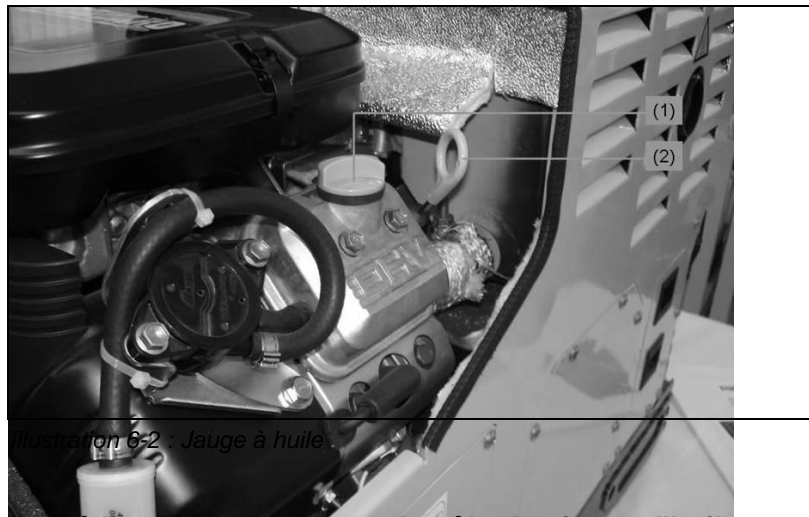


Illustration 6-2 : Jauge à huile.

Contrôle du niveau d'huile

Procédez de la sorte pour contrôler le niveau d'huile :

1. Retirez la jauge à huile (*Illustration 6-2-(2)*) et essuyez-la avec un chiffon propre.
2. Réinsérez la jauge et retirez-la à nouveau. Si le niveau se trouve au-dessus de la marque supérieure, de l'huile

doit être retirée ; s'il est en dessous de la marque inférieure, de l'huile doit être ajoutée (voir ci-dessous).

- ✓ Le niveau d'huile est contrôlé.

Ajouter de l'huile Procédez de la sorte pour ajouter de l'huile :

1. Dévissez le bouchon vissé du réservoir d'huile (*Illustration 6-2-(1)*). Pour faciliter le remplissage, retirez la jauge à huile (*Illustration 6-2-(2)*).
2. Versez l'huile à l'aide d'un dispositif d'aide au remplissage.
3. Contrôlez le niveau d'huile et rajoutez-en si nécessaire.

- ✓ Le plein d'huile est fait.

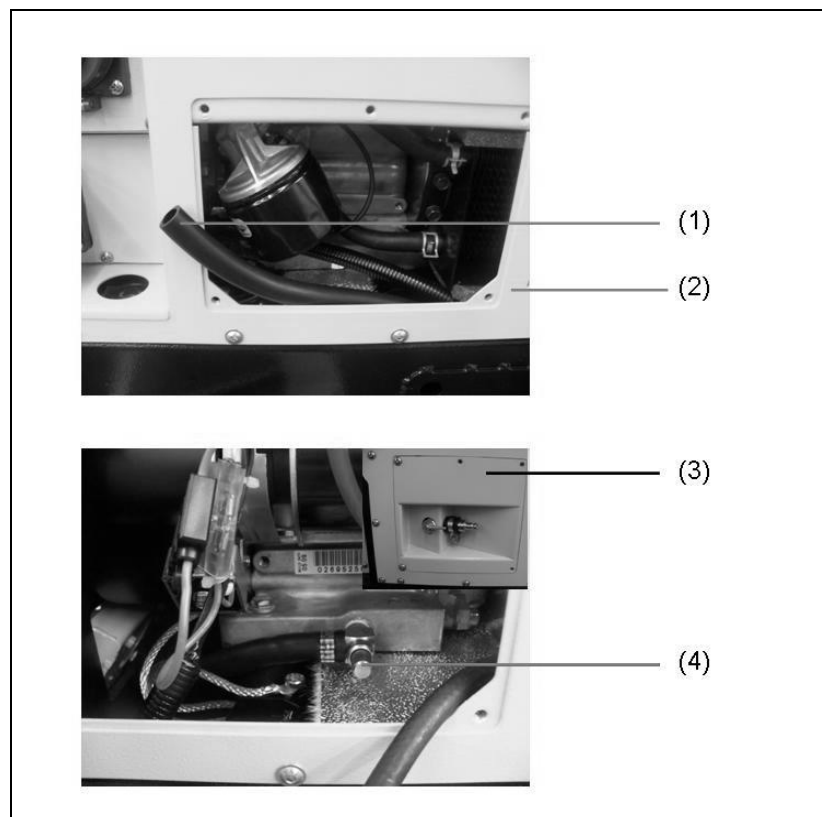


Illustration 6-3 : Vidange de l'huile

Vidange de l'huile

1. Dévissez le filtre à huile de la plaque latérale (*Illustration 3-2-(8)*) du générateur.
2. Retirez entièrement le tuyau de vidange d'huile (*Illustration 6-3-(1)*).
3. Insérez le tuyau de vidange d'huile dans un récipient de collecte d'huile.

4. Dévissez le robinet à trois voies de la plaque latérale (*Illustration 6-3-(3)*) du côté opposé.
 5. Ouvrez le robinet de vidange d'huile (*Illustration 6-3-(4)*). Tournez légèrement la vis jusqu'à ce que l'huile s'écoule du tuyau de vidange (*Illustration 6-3-(1)*). Penchez légèrement l'appareil pour que l'huile puisse s'écouler complètement.
 6. Refermez ensuite le robinet de vidange d'huile (*Illustration 6-3-(4)*) et revissez la plaque latérale.
 7. Puis faites l'appoint avec de l'huile neuve comme décrit précédemment.
- ✓ L'huile moteur est vidangée.



AVERTISSEMENT !

L'évacuation de l'huile a lieu dès que le bouchon de vidange est dévissé.

Remplacement du filtre à huile

Procédure identique à celle décrite dans la notice du moteur. Pour ce faire, la plaque latérale du générateur côté filtre à huile (*Illustration 3-2-(8)*) doit être dévissée et la trappe ouverte.

6.2.4 Remplacement du fusible

Remplacement du fusible (uniquement dans la version spéciale prise de démarrage à distance, prise de maintien en charge et/ou dispositif de démarrage externe)

1. Ouvrez le boîtier à fusible.
 2. Remplacez le fusible.
 3. Refermez le boîtier à fusible.
- ✓ Le fusible est remplacé.

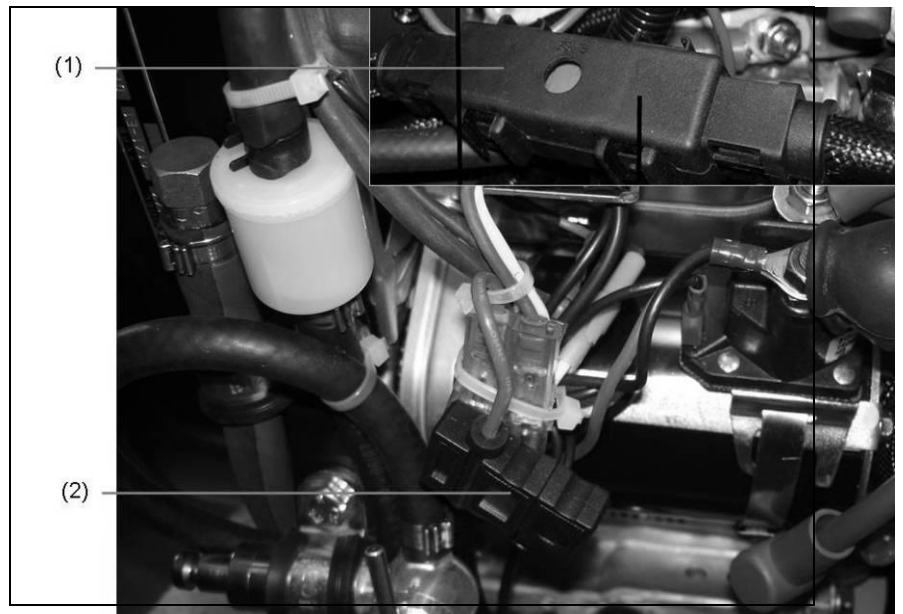


Illustration 6-4 : Remplacer le fusible

Type de fusible	Ampères	Pour
2	20	Commande
2	15	Prise Dispositif de maintien de charge
1	150	Prise (Nato) Démarrage externe

Tab. 6.1 : Classement des fusibles

6.3 Contrôle de la sécurité électrique

La sécurité électrique ne doit être vérifiée que par une personne spécialement habilitée.

La sécurité électrique doit être contrôlée conformément aux dispositions applicables de la réglementation VDE, et des normes EN et DIN et plus particulièrement le règlement de prévention contre les accidents BGV A3 dans la version en vigueur correspondante.

7 Aide en cas de difficultés



Dans cette partie, vous trouverez la description des problèmes pouvant être résolus par du personnel habilité pendant le fonctionnement.

Chaque problème est décrit avec son origine possible et la mesure correspondante pour le résoudre.

Si un problème ne peut pas être résolu grâce au tableau ci-dessous, la personne habilitée doit immédiatement éteindre le générateur et en informer le personnel de service compétent.

Panne	Cause possible	Solution
Pas de tension ou tension à vide insuffisante.	Le régime moteur a été dérégulé.	Contactez l'assistance.
	Le régulateur électronique est dérégulé.	Contactez l'assistance.
	Le régulateur électronique est défectueux.	Contactez l'assistance.
Fortes variations de tension.	Le moteur fonctionne de manière irrégulière.	Contactez l'assistance.
	Le régulateur de régime travaille de manière irrégulière ou insuffisante.	Contactez l'assistance.
Le moteur ne démarre pas.	Le moteur est mal utilisé.	Respectez la notice d'utilisation du moteur.
	Le moteur est mal entretenu.	Respectez la notice d'utilisation du moteur.
	Le contrôle du niveau d'huile est nécessaire.	Contrôlez le niveau d'huile et réapprovisionnez si besoin.
	Le connecteur du pressostat d'huile est desserré.	Vérifier le serrage du connecteur.
	Pas assez de carburant dans le réservoir.	Faites le plein.
	Le filtre à carburant est bouché.	Remplacez le filtre à carburant.
	Mauvais carburant dans le réservoir.	Contactez l'assistance.
	Le câble d'allumage n'est pas raccordé à la bougie.	Raccordez le câble à la bougie.

Panne	Cause possible	Solution
	Le starter n'est pas activé alors que le moteur est froid.	Actionnez le starter.
	Le bouton d'ARRÊT D'URGENCE est enfoncé et verrouillé.	Déverrouiller le bouton d'ARRÊT D'URGENCE.
	Les câbles de la batterie sont débranchés.	Rebranchez les câbles de la batterie.
La batterie de démarrage ne fournit plus aucune puissance.	La batterie est déchargée.	Rechargez la batterie.
	La batterie est défectueuse.	Remplacez la batterie.
	Les pôles de la batterie sont oxydés.	Nettoyez les pôles et graissez-le au besoin avec de la graisse à pôles.
La batterie de démarrage ne se recharge pas.	Alternateur défectueux.	Contactez l'assistance.
Le moteur ne tourne pas.	Le moteur est défaillant.	Contactez l'assistance.
Le moteur fume.	Trop d'huile dans le moteur.	Vidangez l'excédent d'huile.
	L'élément en papier du filtre à air est encrassé ou imprégné d'huile.	Nettoyez l'élément en papier ou remplacez-le si nécessaire.
	L'élément en mousse du filtre à air est encrassé ou asséché.	Nettoyez l'élément en mousse et remplacez-le si nécessaire.
Le moteur démarre brièvement, puis s'arrête.	Pas assez de carburant dans le réservoir.	Faites le plein.
	Les trous d'aération du bouchon du réservoir sont obstrués.	Nettoyez les trous d'aération.
	Niveau d'huile insuffisant.	Réapprovisionnez.
	Le filtre à carburant est bouché.	Remplacez le filtre à carburant.
Le moteur tousse.	Le jerrican de 20 litres est vide.	Remplacez le jerrican.
	Le filtre de l'appareil à ravitaillement est bouché.	Nettoyez le filtre.
	Le carburateur / le filtre à carburant / le réservoir sont imprégnés de résine.	Contactez l'assistance.
La puissance de sortie est insuffisante.	Le régulateur électronique est dérégulé.	Contactez l'assistance.
	Le régulateur électronique est défectueux.	Contactez l'assistance.
	Le moteur est mal entretenu.	Respectez la notice d'utilisation du moteur.

Panne	Cause possible	Solution
	Trop de puissance absorbée.	Réduisez la puissance absorbée.
Le générateur fonctionne de manière irrégulière.	Le générateur est sollicité bien au-delà de sa puissance nominale.	Réduisez la puissance absorbée.
Le voyant rouge du détecteur de charge s'allume.	Trop de puissance absorbée / la charge se fait unilatéralement.	3~ : Réduisez la puissance absorbée/ 1~ : Répartissez la charge de façon équilibrée.
Le niveau d'huile est insuffisant.	Pas assez d'huile dans le moteur.	Réapprovisionnez.
Le voyant de test du conducteur de protection ne s'allume pas.	Le câble de test n'est pas branché correctement.	Insérez le câble de test correctement.
	La pointe de test ne trouve pas d'endroit métallique sans peinture sur l'équipement raccordé.	Positionnez la pointe de test sur un endroit métallique sans peinture.
	Le voyant de test est défectueux.	Contactez l'assistance.
	Le conducteur de protection est défectueux.	Débranchez l'équipement asservi du générateur.
	Il n'y a pas de conducteur de protection.	Choisissez un équipement possédant un conducteur de protection.
Pannes sur des versions spéciales		
Le moteur ne démarre pas en mode démarrage à distance.	La prise de raccordement du dispositif de démarrage à distance n'est pas enfoncée correctement.	Branchez correctement la prise de raccordement du dispositif de démarrage à distance.
	Le solénoïde du starter automatique est défectueux.	Contactez l'assistance.
	Le fusible du dispositif de démarrage à distance est défectueux.	Remplacez le fusible.
Le moteur ne démarre pas en mode démarrage externe.	La prise du dispositif de démarrage externe n'est pas enfoncée correctement.	Branchez correctement la prise du dispositif de démarrage externe.
	Le fusible forte puissance du dispositif de démarrage externe est défectueux.	Remplacez le fusible.
En mode maintien en charge, la batterie ne se charge pas.	La prise du dispositif de maintien en charge n'est pas enfoncée correctement.	Insérez correctement la prise du dispositif de maintien en charge.

Panne	Cause possible	Solution
	Le fusible du dispositif de maintien en charge est défectueux.	Remplacez le fusible.
Le dispositif de diminution du régime à vide ne fonctionne pas.	L'interrupteur à bascule est en position ARRÊT.	Placez l'interrupteur sur la position MARCHE.
	Le moteur ne fonctionne pas même 5 minutes.	Patientez le temps du délai d'attente minimum après le démarrage du moteur.
	Une sollicitation/équipement supplémentaires ont été ajoutés.	Débranchez la charge/l'équipement électrique supplémentaires.
	Le solénoïde du dispositif de diminution de régime à vide est défectueux,	Contactez l'assistance.

Tab. 7.1 : Problèmes rencontrés lors du fonctionnement du générateur

Notes

8 Caractéristiques techniques



Dans cette partie, vous trouverez toutes les données techniques nécessaires à l'utilisation du générateur.

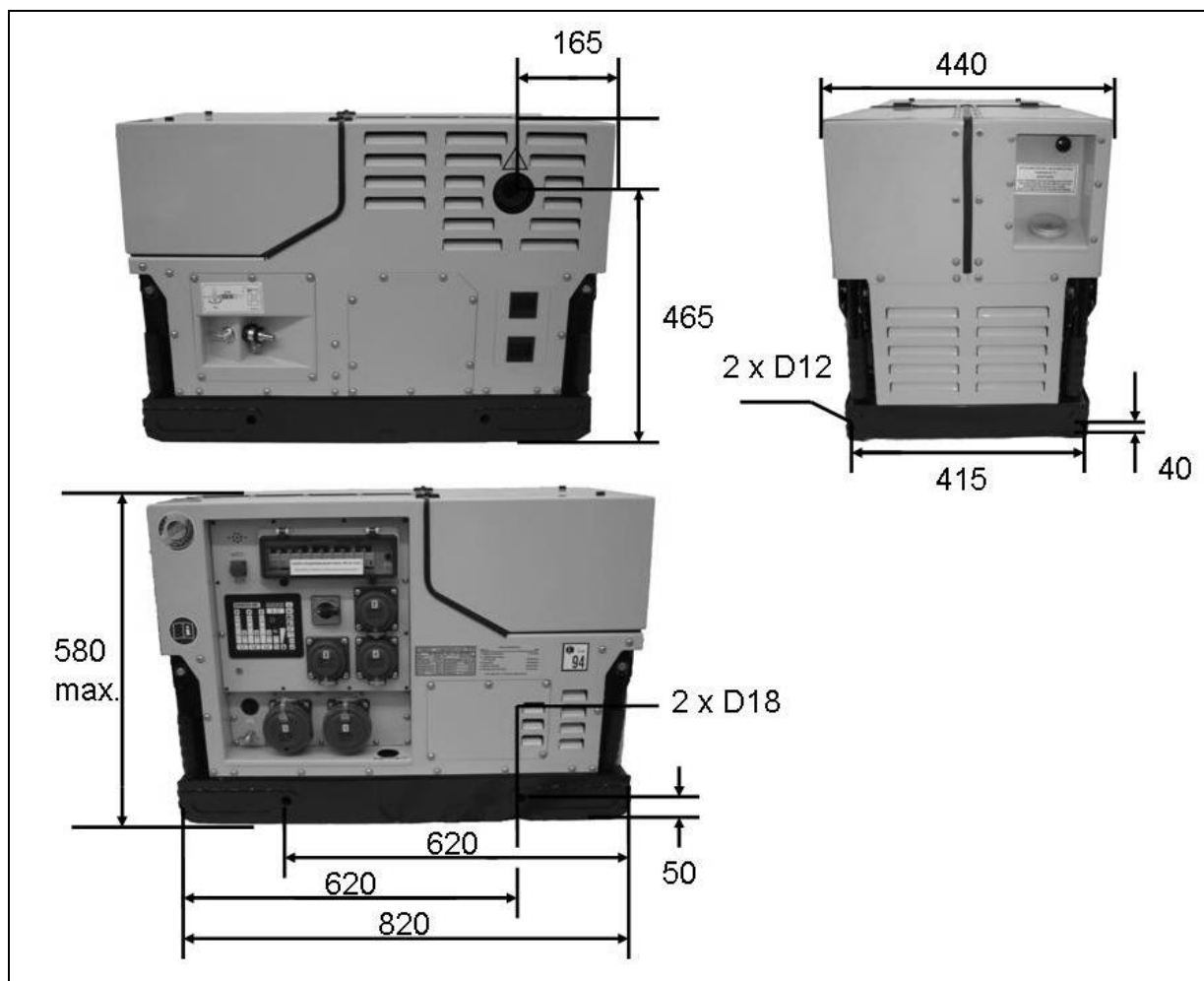


Illustration 8-1 : Dimensions du générateur

Caractéristiques techniques

Désignation	Désignation			Valeur
	808 DBG / ES (FS)	1308 DBG / ES (FS)	1408 DBG / ES (FS)	
Type				
Puissance nominale	8,0	12,0	13,2	[kVA]
Facteur de puissance nominale 3~	0,8	0,8	0,8	[cosφ]
Facteur de puissance nominale 1~	0,9	0,9	0,9	[cosφ]
Fréquence nominale	50	50	50	[Hz]
Régime nominal	3000	3000	3000	[min ⁻¹]
Tension nominale 3~	400	400	400	[V]
Tension nominale 1~	230	230	230	[V]
Courant nominal 3~	11,5	17,3	19,1	[A]
Courant nominal 1~	21,7	30,4	30,4	[A]
Tolérance de tension (fonctionnement à vide – puissance nominale)	± 5	± 5	± 5	[%]
Poids (prêt à fonctionner)	132	144	144	[kg]
Contenance du réservoir (essence normale sans plomb ROZ91)	12	12	11	[l]
Longueur	820	820	820	[mm]
Largeur	440	440	440	[mm]
Hauteur	580	580	580	[mm]
Niveau de puissance acoustique L _{WA} *	89	94	93	[dB(A)]
Pression sonore L _{PA} à une distance de 7 m*	64	69	68	
Pression acoustique au poste de travail L _{PA} (à 1,6 m au-dessus de la machine, à 1 m de distance)*	81	86	85	[dB(A)]
Type de protection	IP 54	IP 54	IP 54	

Tab. 8.1 : Caractéristiques techniques du générateur

* Protocole de mesure conforme à la norme ISO 3744 (partie 10)

Conditions environnementales

Désignation	Valeur	Unité
Hauteur d'installation au-dessus de zéro	< 100	[m]
Température	< 25	[°C]
Humidité relative de l'air	< 30	[%]

Tab. 8.1 : Conditions environnementales du générateur

Diminution des performances

Réduction de la puissance	supplémentaire	Unité
1 %	100	[m]
4 %	10	[°C]

Tab. 8.2 : Diminution des performances du générateur en fonction des conditions environnementales

Réseau de distribution

Câble	Longueur max.	Unité
HO 7 RN-F (NSH ou) 1,5 mm ²	60	[m]
HO 7 RN-F (NSH ou) 2,5 mm ²	100	[m]

Tab. 8.3 : Longueur de câble maximale du réseau de distribution en fonction de la section de câble



Dans le cadre de l'utilisation, la limite générale à une longueur totale de 100 m a été fixée pour sécuriser la manipulation. Une extension plus grande du réseau de distribution ne devra être entreprise que par un électricien ou une personne formée.

Notes

9 Pièces détachées



Dans cette partie, vous trouverez la description des pièces détachées nécessaires au fonctionnement du générateur.

Le générateur comporte ces différents groupes de composants :

- Cadre avec couvercles, réservoir et moteur
- Alternateur et Électronique
- Accessoires standard
- Accessoires spéciaux
- Équipement spécial

9.1 Capot insonorisé

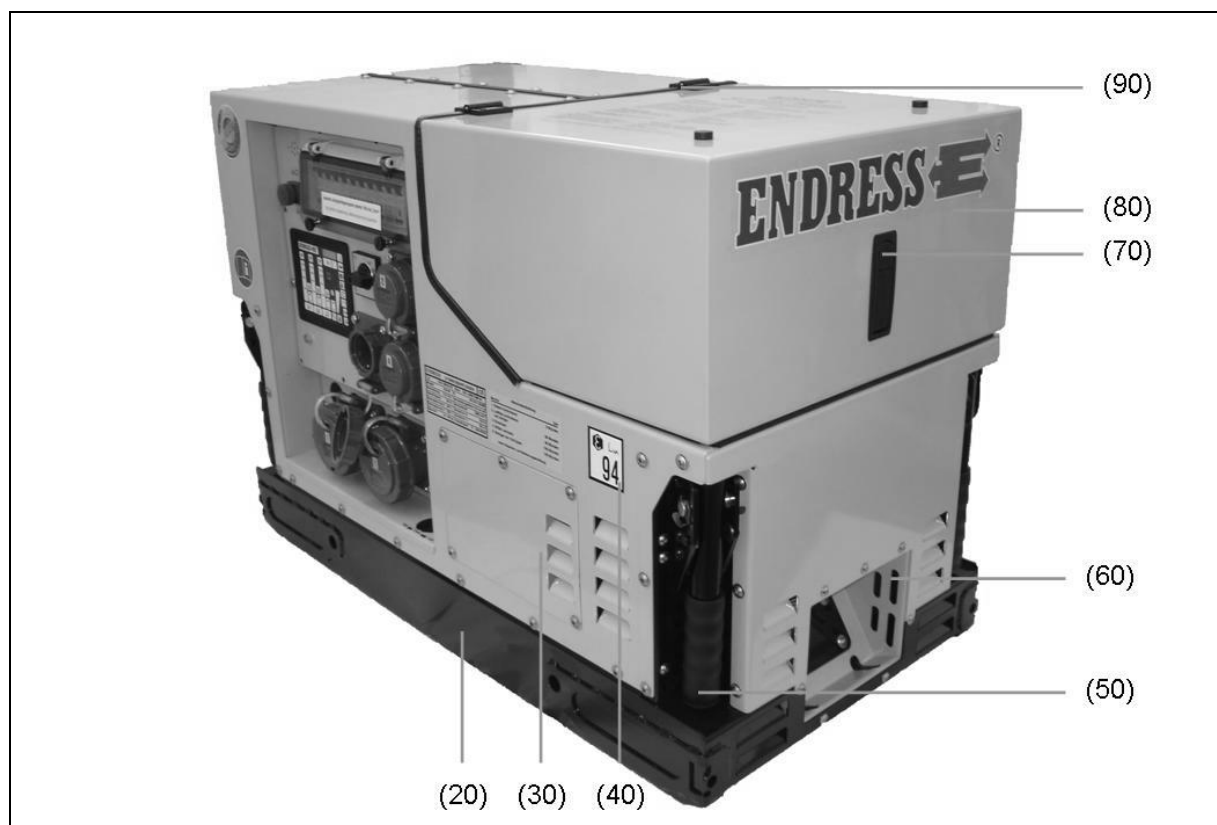


Illustration 9-1: Capot insonorisé

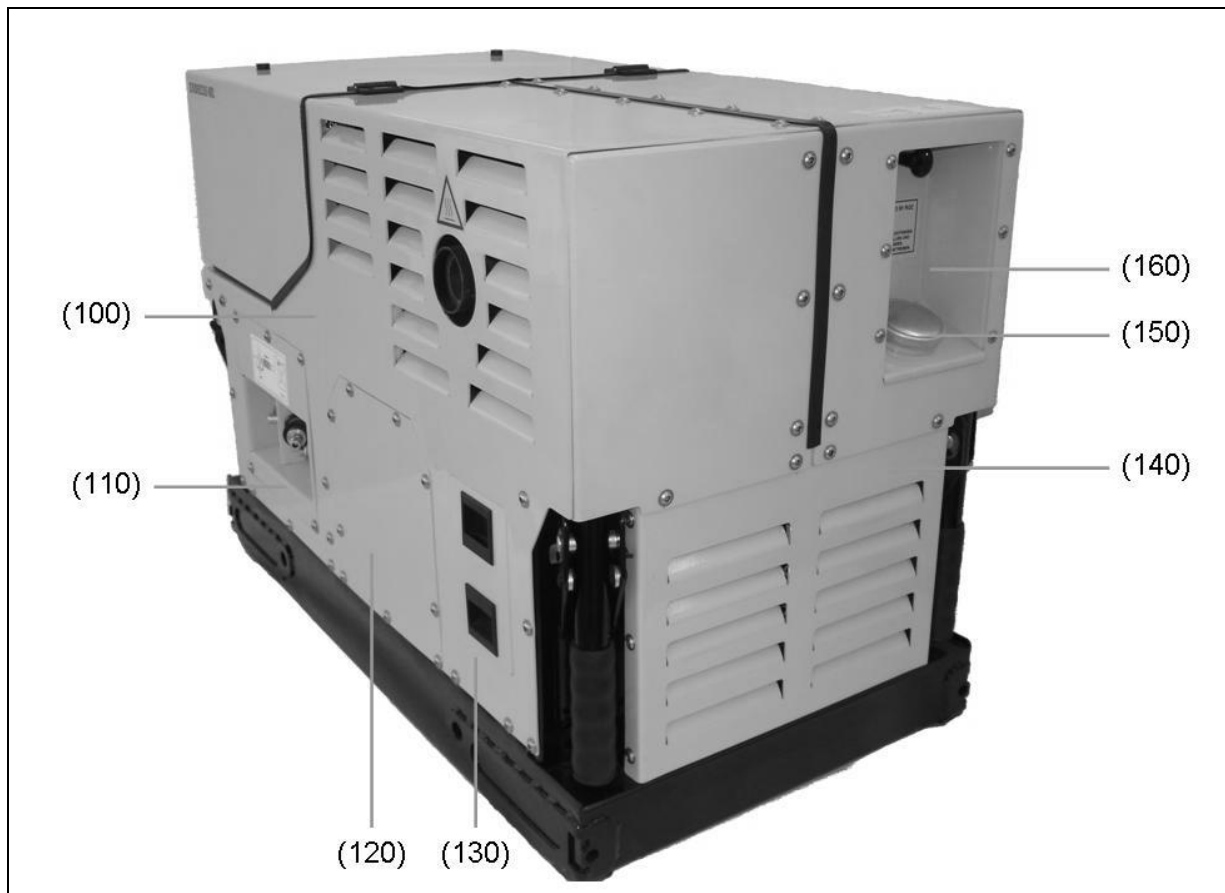


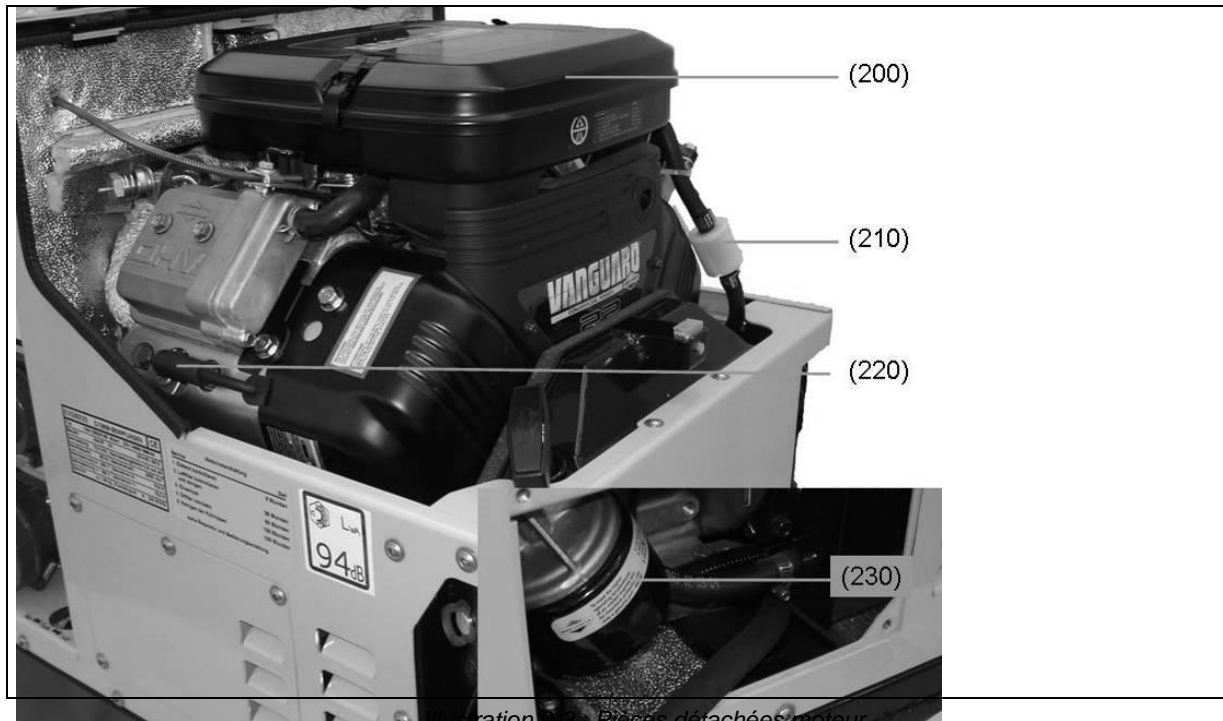
Illustration 9-2 : Pièces détachées côté moteur et échappement

Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
10	E130042	1	Capot insonorisé complet (comprend le cadre complet)
20	E502440/91	1	Plaque de base complète RAL 9005
30	E502582/11	1	Couvercle du filtre d'huile RAL 1012
40	E502510/11	1	Pièce latérale droite RAL 1012
50	E500741/91	4	Poignée de transport tôle d'appui RAL 9005
	E133175	4	Poignées de transport
	E500743/01	4	Poignée de transport écrous galvanisés zingués
	E133169	8	Fusibles KL dimension nominale 16
60	E502567/11	1	Support prise de courant de charge RAL 1012
70	E133601	1	Fermeture de levier réglable
80	E502574/11	1	Couvercle du générateur RAL 1012
90	E100641	2	Charnière à vis 1056-U6
100	E502551/11	1	Pièce latérale gauche Sgr RAL 1012

Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
110	E502585/11	1	Support ravitaillement RAL 1012
120	E500826/11	1	Revêtement couvercle de la batterie RAL 1012
130	E500848/11	1	Couvercle compartiment rangement RAL 1012
	E133090	2	Raccord enfichable
140	E502530/11	1	Habillage paroi arrière RAL 1012
	E504536/11	1	Habillage paroi arrière RAL 1012 (sur 1308/1408)
	E504529/11	1	Habillage paroi arrière RAL 1012 (sur 808)
150	E130510	1	Fermeture de réservoir à contact T 40
160	E504773/11	1	Embout de réservoir du générateur ½ RAL 1012
	E504774/11	1	Embout de réservoir du générateur 2/2 RAL 1012

Tab. 9.1 : Pièces détachées cadre avec couvercles

9.2 Moteur



Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
200	692519	1	Cartouche de filtre à air
210	E130804	1	Filtre à carburant
	E100265	2	Collier de serrage Cobra 12/8
220	E130472	2	Bougie d'allumage Champion QC 12YC
230	492932S	1	Filtre à huile

Tab. 9.2 : Pièces détachées moteur

9.3 Pupitre de commande et circuit électronique

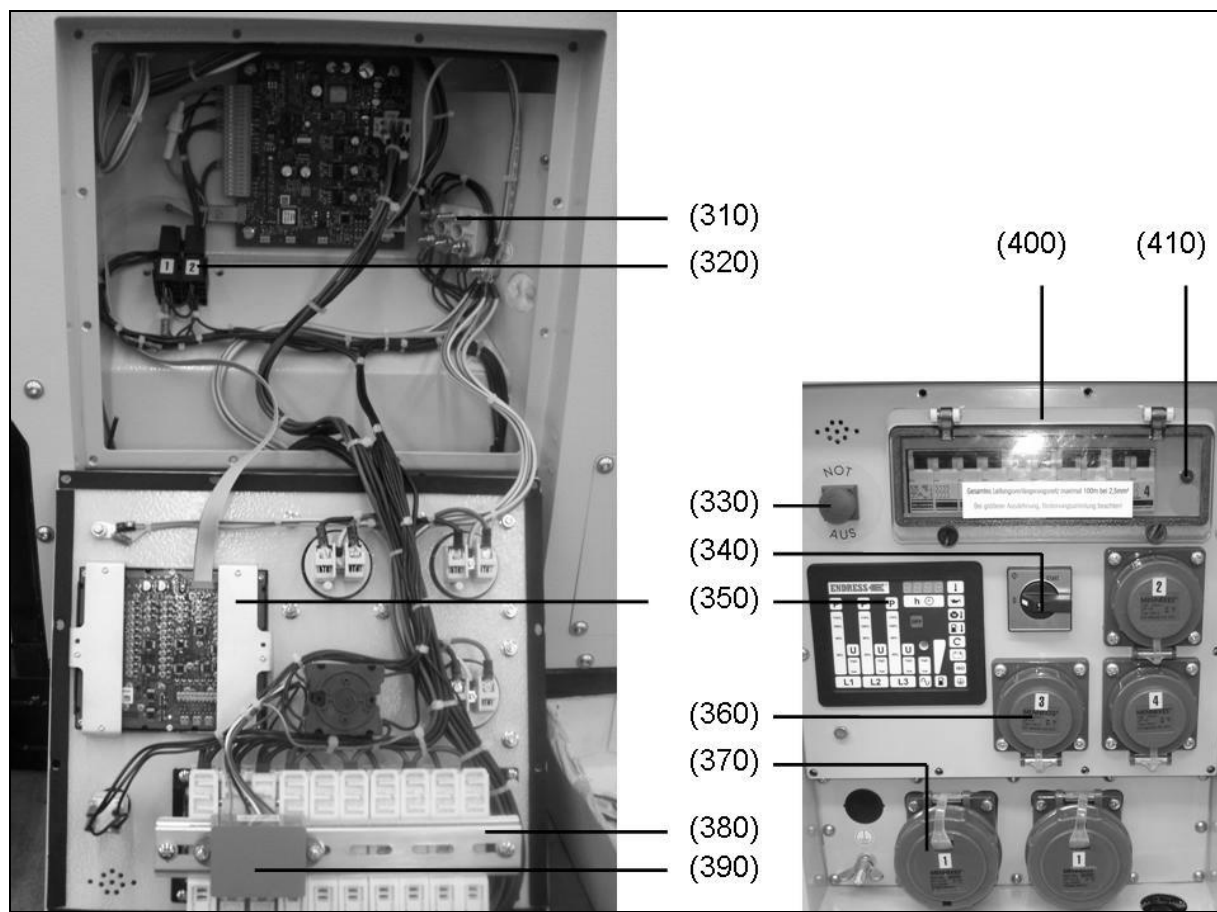


Illustration 9-4 : Pièces détachées Alternateur et Électronique

Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
	E130960	1	Alternateur synchrone 9 kVA IP 54 50Hz (pour 808)
	E131285	1	Alternateur synchrone 13kVA IP 54 50Hz (1308 / 1408)
	E131432	1	Capot de ventilateur générateur jaune
	E131428	1	Pale de ventilateur générateur
310	E100076	1	Plaque 6 bornes
320	E130975	2	Mini-Relais
330	E132976	1	Touche Arrêt d'urgence, 25 x 25 mm
	E130674	1	Panneau ARRÊT D'URGENCE
340	E130996	1	Interrupteur MARCHÉ/ARRÊT

Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
350	162314	1	Écran multifonction avec platine de commande
360	E133007	3	Prise Schuko encastrée TM
370	E130424	1	Prise CEE encastrée
380	E500762/91	1	Support rail de montage 1 RAL 9005
	E500763/91	1	Support rail de montage 2 RAL 9005
	E100091	0,21	Rail porteur TS 35/7,5
390	E131799	1	Filtre antiparasite
400	E130422	1	Fenêtre à charnière n° 40980
	ESE 808 DBG ES DIN Silent		
	E130177	3	Disjoncteur
	E100541	1	Disjoncteur
	ESE 1308 /1408 DBG ES DIN Silent		
	E134046	3	Disjoncteur
	E134047	1	Disjoncteur
410	E130442	1	Prise téléphonique 16A, 4-mm (sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)

Tab. 9.3 : Moteur avec système d'échappement et de carburant

9.4 Fusibles

Uniquement avec les dispositifs de démarrage à distance , de maintien en charge de la batterie ou de démarrage externe.

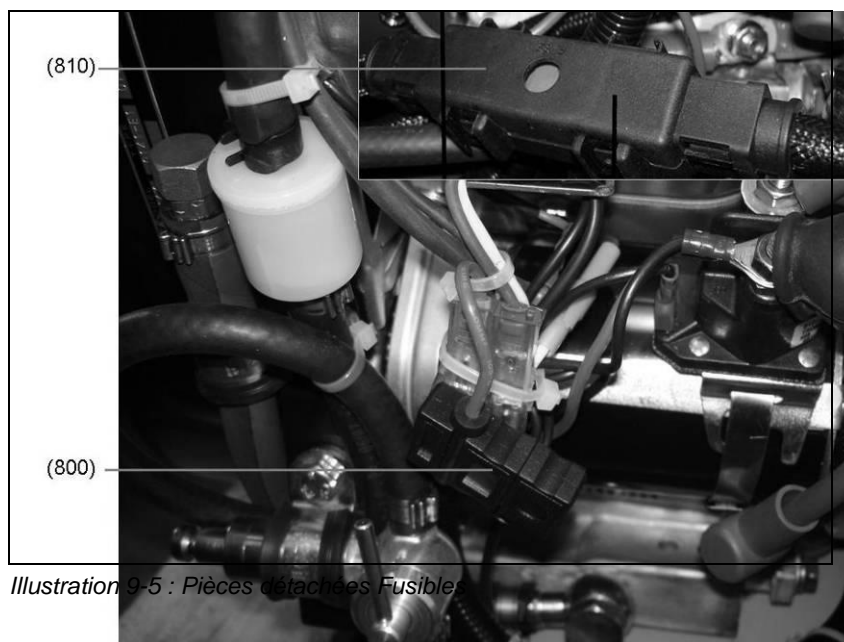


Illustration 9-5 : Pièces détachées Fusibles

Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
800	E132672	1	Porte-fusible pour fusible plat
	E132680	1	Fusible plat 20 A, DIN 72581 pièce 3
	E132735	1	Fusible plat 15 A, DIN 72581 pièce 3
810	E133255	1	Porte-fusible pour fusible forte puissance
	E130915	1	Fusible forte puissance 150 A

Tab. 9.4 : Pièces détachées Fusibles

9.5 Accessoires et marquages

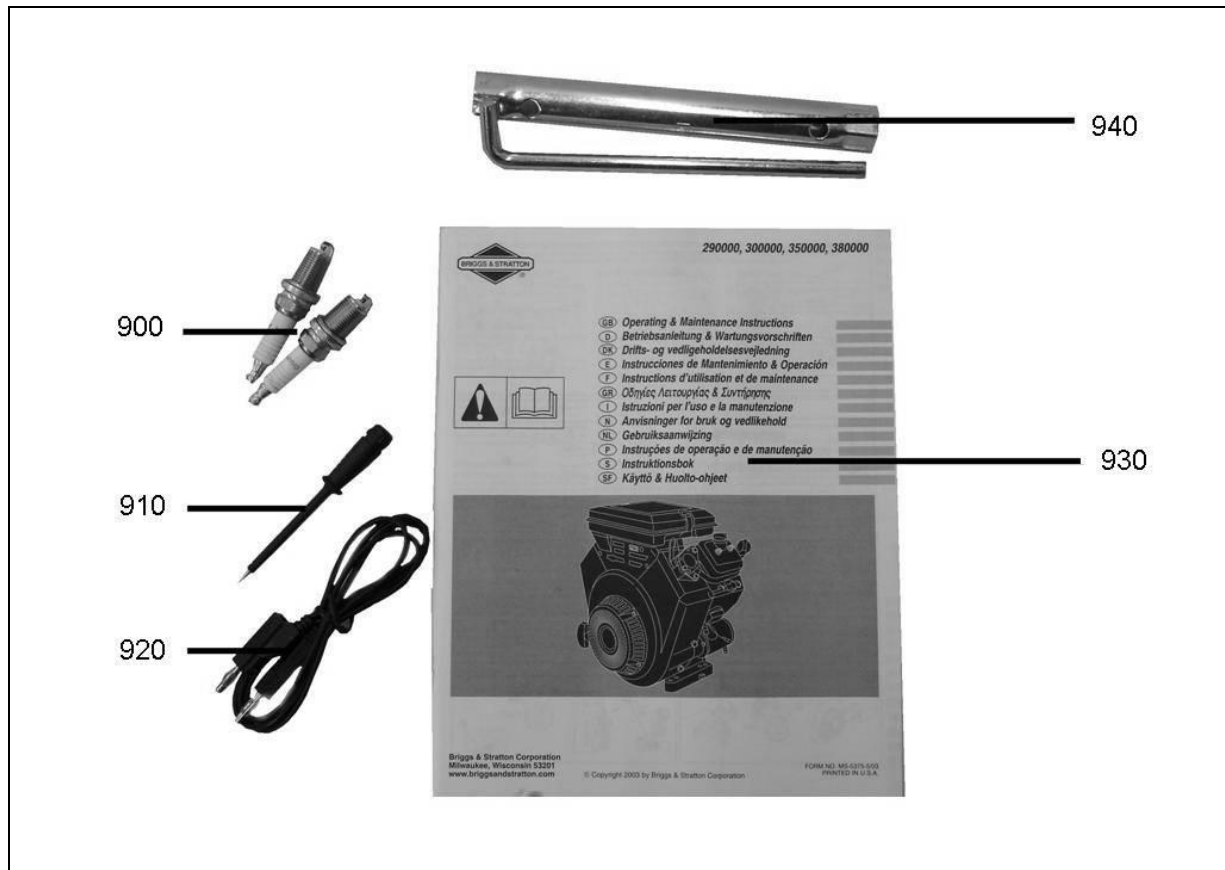


Illustration 9-6 : Pièces détachées accessoires

Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
900	E130472	2	Bougies Champion 12YC (aucun autre type autorisé)
910	E130545	1	Pointe de test (sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)
920	E130446	1	Câble de mesure 100 cm (sur les appareils jusqu'à l'année de fabrication 12/2015)
930		1	Notice d'utilisation moteur B & S
940	E130534	1	Clé à bougie
1000	E100592	1	Appareil de ravitaillement (Accessoires spéciaux)
1010	E100593	1	Réservoir 20 litres Standard NATO (Accessoires spéciaux)

Position	Numéro de pièce	Quantité	Désignation de l'article
1020	E130473	1	Tuyau pour gaz d'échappement DN 50 selon DIN 14572 (Accessoires spéciaux)

Tab. 9.5 : Pièces détachées Accessoires/ Accessoires spéciaux



Illustration 9-7 : Pièces détachées Accessoires spéciaux